



COVID-19

Séance de discussion en ligne

7 juillet 2020, 14 h (heure de Paris)

Le microphone et la camera des participants doivent être éteints

Comment évoquer un problème, poser une question ou partager une pratique ?

- **Ceci est vivement encouragé!**

- **Utilisez la fonction "Converser" de Zoom (en bas à droite de la fenêtre principale)**

⇒ Envoyez un message à "Tous les participants" (c'est une des options proposées)

- **Note : seulement des questions spécifiques aux routes ou au transport routier**

- Ce canal est suivi par Robin Sébille (Secrétaire général adjoint de PIARC)

- Robin posera les questions aux panélistes concernés

A propos de votre nom dans Zoom

- **Nous recommandons aux participants de se nommer avec précision dans l'application Zoom :**
 - Prénom Nom Pays
- Ceci favorise l'interaction entre participants

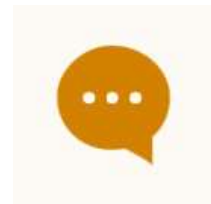
Règles de base pour les réunions Zoom en ligne



Il y aura des présentations, alors **assurez-vous d'y accéder à partir d'un appareil qui vous permet de voir des visuels** (par exemple un ordinateur portable ou un iPad)



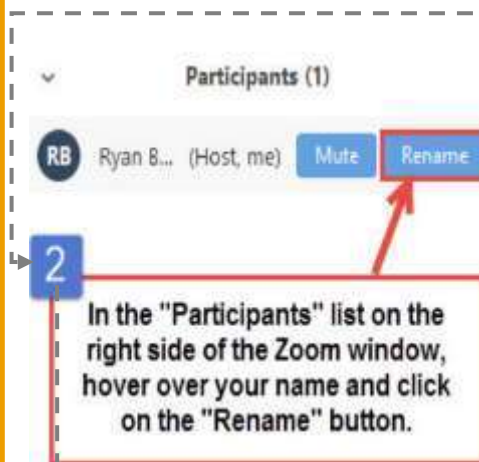
Veillez vous mettre en sourdine et ne pas diffuser la vidéo pendant les présentations afin d'éviter les bruits de fond et la surcharge de la connexion



Utilisez la fonction de "chat" et posez des questions à tout moment. Nous les collecterons et les dirigerons pendant la séance de questions-réponses

Veillez à ce que votre nom complet et votre pays soient affichés. Vous trouverez ici des informations utiles :

Pour changer votre nom après être entré dans une réunion Zoom, cliquez sur le bouton "Participants" en haut de la fenêtre Zoom.



Ensuite, passez votre souris sur votre nom dans la liste des "participants" à droite de la fenêtre de zoom. Cliquez sur "Renommer".

Entrez la formule Nom, Prénom (FR) et cliquez sur "OK".



Cette séance est enregistrée

- La vidéo qui en résulte sera diffusée sur www.piarc.org

L'équipe d'intervention de PIARC



Résumé des termes de référence

- Explorer le partage rapide des connaissances et des pratiques entre les membres de PIARC en ce qui concerne COVID-19 et la crise socio-économique associée
- Proposer et mettre en œuvre des actions à court terme pour soutenir les membres de PIARC et les professionnels du transport dans l'atténuation et la réponse
- Suivre l'évolution de COVID-19 dans le temps, et donner des conseils sur les mesures à prendre par PIARC et d'autres organismes pendant la crise et la reprise
- Donner des conseils sur les implications à moyen et long terme de la COVID-19 sur le secteur des routes et des transports, et sur la manière de les aborder et de les étudier

Actuellement établie jusqu'au 1er décembre 2020, prorogable selon les besoins

Membres actuels

- Patrick Mallejacq, Secrétaire général, PIARC (Président)
- Christos Xenophontos, Rhode Island DOT, Président du CT 1.1 (USA)
- José Manuel Blanco Segarra, Ministerio de Transportes, Movilidad Y Agenda Urbana, Secrétaire espagnol du CT 1.1 (ES)
- Jonathan Spear, Atkins Acuity, Chef du groupe de travail 2 du CT 1.1 (EAU / Royaume-Uni)
- Valentina Galasso, Deloitte Consulting, Présidente du TC 2.4 (IT)
- Yukio Adachi, Hanshin Expressway Engineering Co, Président du CT 1.5 (JP)
- Saverio Palchetti, ANAS S.p.A., Président du GE 3.1 (IT)
- Caroline Evans, Arcadis Australia Pacific, Présidente du CT 1.4 (AU)
- Martin Ruesch, Rapp Trans Ltd, Président du CT 2.3 (CH)
- Andrea Peris, Comité national du Paraguay (PY)

Introduction

Qu'est-ce que PIARC ?

Claude Van Rooten, Président



Les quatre missions clés de PIARC

- Être un **forum international de premier plan pour l'analyse et la discussion** de tout l'éventail des questions de transport liées aux routes et aux transports connexes ;
- Identifier, développer et diffuser les **meilleures pratiques** et **donner un meilleur accès aux informations internationales** ;
- Prendre pleinement en compte dans ses activités les besoins des **pays en développement et des pays en transition**
- Concevoir, produire et promouvoir des **outils efficaces pour la prise de décision** sur les questions liées aux routes et aux transports connexes.

- L'Association mobilise l'expertise de ses membres
- Par des opérations qui sont guidées par un **plan stratégique de 4 ans**

Concept clé : Se concentrer sur le court terme.

Le monde traverse une crise et chaque jour compte.

- Il est urgent que les membres de PIARC partagent leurs connaissances et leurs pratiques actuelles afin de soutenir les réponses à la pandémie en temps quasi réel.
- Ces connaissances et les pratiques actuelles ne sont pas encore confirmées comme étant valables ou efficaces, et ce qui fonctionne dans certaines parties du monde peut ne pas être pertinent ailleurs.
- Cependant, l'inspiration peut être trouvée partout, et une bonne idée maintenant pourrait sauver des vies, améliorer la résilience des entreprises et pourrait minimiser la perturbation des services.
- Note : En parallèle, PIARC planifie des actions à moyen et long terme pour le moment où la pandémie sera dans un état gérable et substantiellement sous contrôle.

Nos intervenants aujourd'hui

- Claude Van Rooten, Président de PIARC
- Patrick Malléjacq, Secrétaire général de PIARC
- Anne-Marie Leclerc, Canada Québec - Sous-ministre adjointe à l'ingénierie et aux infrastructures, Ministère des Transports du Québec, Première déléguée du Canada-Québec, Présidente d'honneur de PIARC
- Emmanuelle Frénéat, France - Directrice générale déléguée, Egis Road Operation
- Mohamed Laye, Sénégal - Chef de Division des Grands Travaux Routiers, AGEROUTE
- Sandrine Rousic et Pascal Rossigny, France – CEREMA, Secrétaires des Comités TC 2.1 - Mobilité en milieu urbain et TC 3.3 - Gestion du patrimoine routier

COVID-19

Les problèmes rencontrés par
Opérateurs routiers et administrations

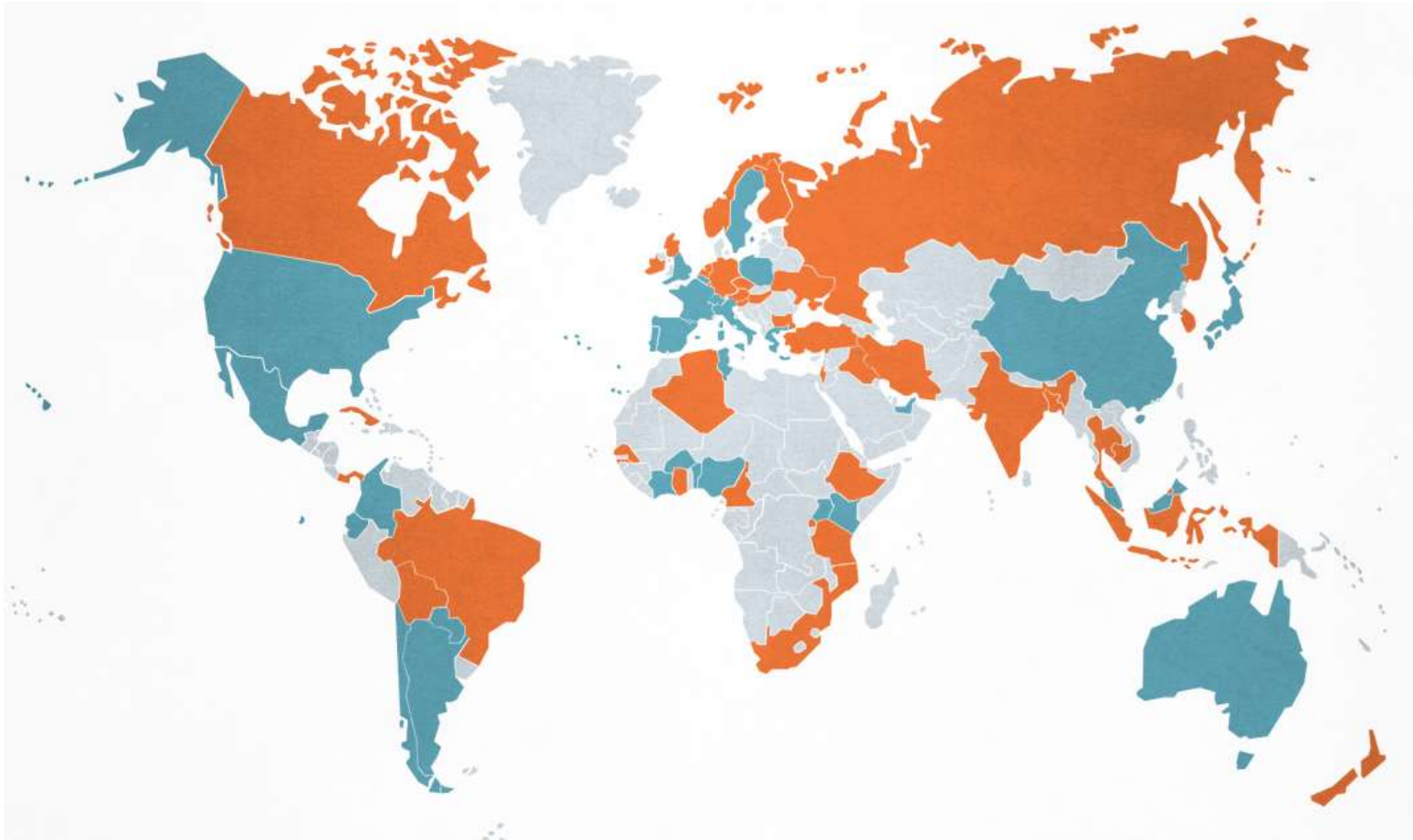
Patrick Malléjacq, Secrétaire général



PIARC a provisoirement structuré l'analyse autour de Six questions clés

- Question 1 : Garantir la santé et la sécurité des employés en général
 - Question 2 : Maintien de l'activité et continuité des affaires
 - Question 3 : Impact sur les transports
 - Question 4 : Relations commerciales
 - Question 5 : Relations avec les clients et les parties prenantes et travail en commun
 - Question 6 : Sûreté
- Elles ont été présentées plus en détail lors de nos précédents webinaires.

Webinaires PIARC & COVID-19 : une forte participation au niveau mondial



Orange Pays des orateurs
Teal Intervenants + Pays participants

- Plus de 70 intervenants
- Plus de 30 heures de conférences (presque 4 jours complets)
- Au moins 45 participants pour chaque webinaire
- 37% des pays du monde atteints en moins de 3 mois (57 sur 195)
- 894 participations sur 15 webinaires (près de 500 personnes au total)
- 1 personne sur 2 a participé au moins deux fois

Deux notes de synthèse sont disponibles

- Ces notes présentent les résultats des premiers webinaires.
- Ils sont pertinents pour la communauté routière et peuvent être utiles pour éclairer les décisions de planification et d'exploitation qui doivent être prises sur le terrain de toute urgence.
- Disponibles à l'adresse suivante : www.piarc.org
 - Gratuit
 - En anglais, espagnol et français



Décharge de responsabilité

Le temps étant compté, il est probable que les connaissances et les pratiques ici partagées n'auront pas été officiellement approuvées par les autorités officielles de chaque pays.

"Les idées et les exemples partagés ici ne sont donnés qu'à titre d'illustration. Ils ne représentent pas nécessairement la politique officielle. Les idées présentées feront l'objet d'une évaluation plus approfondie et seront utilisées en temps utile pour formuler des recommandations sur la politique et la pratique. Bien que le plus grand soin ait été apporté à la préparation de ce document, aucune responsabilité n'est acceptée pour tout dommage qui pourrait être causé".



Canada-Québec. Adapter la réponse au Covid-19 aux réalités de chacun : le rôle des acteurs.

Anne-Marie Leclerc, ing. M. Ing

Sous-ministre adjointe à l'ingénierie et aux infrastructures du ministère des Transports du Québec, Première déléguée du Canada-Québec et présidente d'honneur de PIARC

7 juillet 2020

Plan de la présentation

- 1. Mesures importantes
 - 1.1. Confinement régional
 - 1.2. En mode veille pour d'autres phénomènes saisonniers
- 2. Associations et entrepreneurs
 - 2.1. Associations professionnelles
 - 2.2. Relations avec les entrepreneurs et clients
 - 2.3. Communications
- 3. Usagers
 - 3.1. Mobilité et transports en commun
 - 3.2. Prédire et comprendre le comportement des usagers
 - 3.3. La sécurité des usagers de la route
- 4. Ministère des Transports du Québec
 - 4.1. Détermination des services essentiels
 - 4.2. Continuité des services
 - 4.3. Mesures de télétravail
 - 4.4. Communications internes
 - 4.5. Début du déconfinement



1. Les mesures importantes

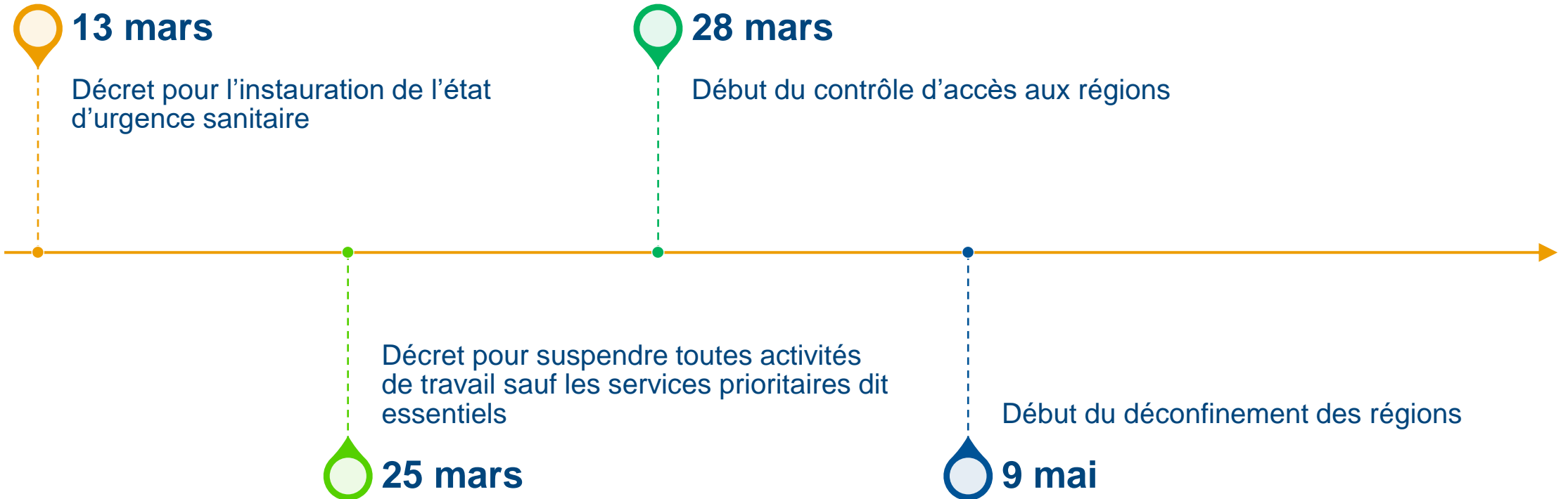
Le contexte québécois en début
de crise

1.1. Le confinement régional

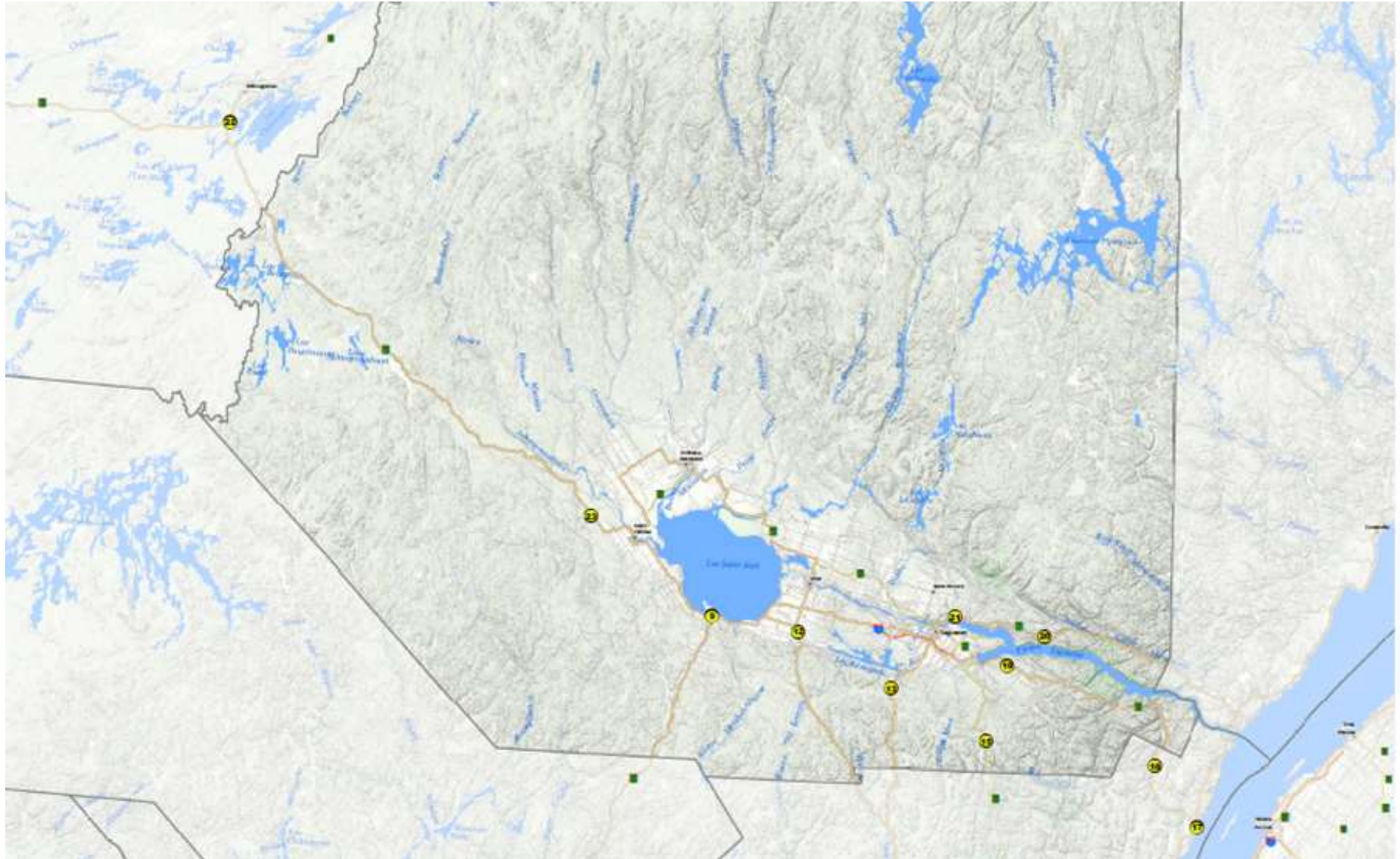
- La spécificité des conditions québécoises
 - La fermeture de régions entières et éloignées
 - Barrages routiers et mesures de sécurité



1.1. Confinement régional (suite)



Carte des points de contrôle

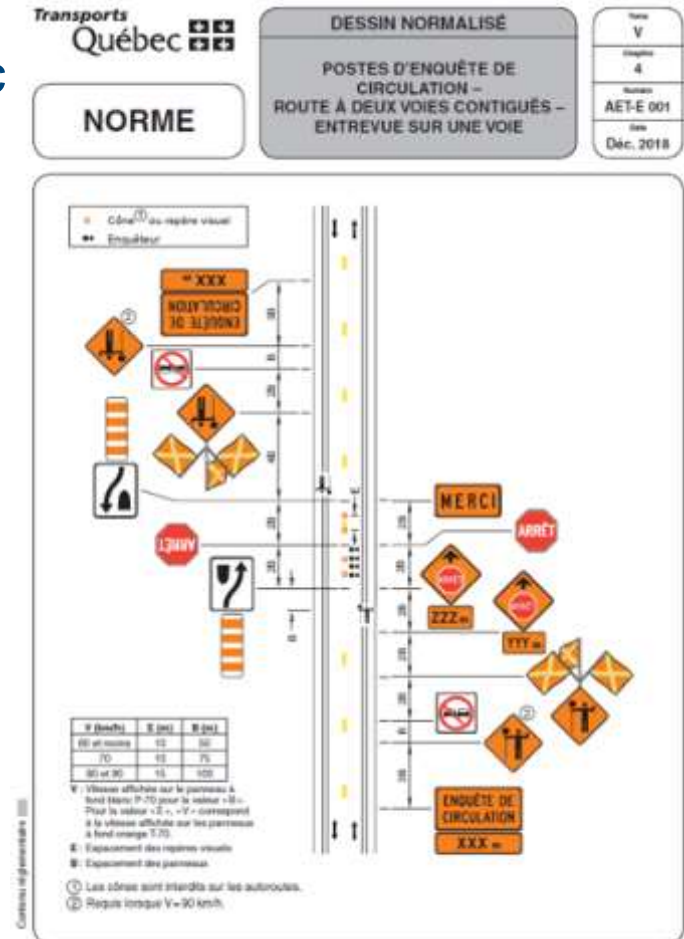


1.1. Confinement régional (suite)

Actions du Ministère en soutien aux opérations de la Sûreté du Québec et relatives aux décisions du directeur national et des directeurs régionaux de la Santé publique

- Liste de points de contrôle stratégiques (géoréférencés)
- Déploiement d'équipements, de signalisation et d'effectifs
- Équipements :
 - Panneaux à messages variables (PMV)
 - Barricades
 - Cônes
 - Véhicule avec gyrophares et flèche de signalisation

Les contrôles étaient effectués par des représentants des forces de l'ordre. Le rôle du Ministère consistait à fournir un soutien logistique.



1.1. Confinement régional (suite)



Circulation en alternance R-117 intersection R-109, direction SUD et NORD, Rivière-Héva, durée indéterminée. Cause : Accident-ACCP. 20 mars 1 à 14 h 01

régional

Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine



COVID-19, CONFINEMENT RÉGIONAL - En raison de la situation actuelle, seuls les déplacements essentiels, ainsi que ceux pour des raisons humanitaires ou de santé vers le Bas-Saint-Laurent sont permis. Des points de contrôles policiers sont prévus sur les grands axes routiers donnant accès à la région.

contrôle policier



Circulation au ralenti A-20 à la hauteur km 436, direction OUEST et EST, La Pocatière, durée indéterminée. Cause : Contrôle policier - COVID-19.



Fermeture A-20 à la hauteur R-232, direction OUEST, Rimouski, durée indéterminée. Cause : Déversement-ACCP.



Circulation interdite aux véhicules lourds R-132 entre L'Anse-Pleureuse et Grande-Vallée, direction OUEST et EST, durée indéterminée. Cause : Inondation-ACCP.

En v

Caméras de circulation

Carte interactive

État du réseau routier

Par région et par route

Avertissements en vigueur

Zones de chantiers ciblées par des opérations radar photo

Camionnage

Halles routières

Villages-relais

Liens utiles

Quebec 511 > État du réseau routier > Avertissements en vigueur

Avertissements en vigueur

Tout le Québec



COVID-19 - Afin de protéger les régions plus vulnérables, tous déplacements non essentiels doivent être évités. Des points de contrôle policiers seront déployés progressivement sur plusieurs routes du Québec dans les régions suivantes : le Bas-Saint-Laurent, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Nunavik et les Terres-Cries-de-la Baie-James.

Dégel



Période de dégel



Période de dégel



Période de dégel

Abitibi-Témiscamingue



fr.



HACUN FAIT PARTIE DE LA SOLUTION

1.1. Confinement régional (suite)

- Éléments discutés pour limiter l'accès aux régions éloignées et plus vulnérables
 - Coordination journalière puis hebdomadaire pour la liste des points de contrôle entre la Sûreté du Québec et le Ministère
 - Liste des haltes routières ouvertes et sécuritaires
 - Évacuation aéromédicales
 - Fermeture de la route blanche
 - Fermeture de certaines dessertes maritimes de la Société des traversiers du Québec
 - Démarches visant à assurer le maintien des liaisons aériennes pour les régions éloignées ou enclavées
- Sont autorisées à accéder à ces régions les personnes qui travaillent ou qui exercent leur profession dans les services essentiels ou qui transportent des biens dans ces régions pour permettre la continuité de l'offre de services prioritaires.

1.2. En veille pour d'autres phénomènes saisonniers

- Surveillance des crues printanières
- Surveillance des glissements de terrain
- Entretien des routes et sécurité en hiver



2. Associations et entrepreneurs



2.1. Associations professionnelles



ÉLABORATION DE PLANS, DE
RÉFLEXIONS ET DE
STRATÉGIES



DIALOGUE AVEC LES PARTIES
PRENANTES

2.2. Relations avec les entrepreneurs

- Mise en place de nouvelles mesures sanitaires pour les chantiers à travers :
 - le traitement des contrats en cours et des contrats futurs;
 - le maintien des chaînes d'approvisionnement au Québec;
 - l'ouverture d'un canal de communication en temps réel.
- Mesures convenues avec l'industrie;
- Mise en place d'un Comité ministériel de règlement et d'harmonisation des différends (CMRHD), lequel regroupe des participants de cinq sous-ministériats du ministère des Transports du Québec. Onze rencontres ont été tenues à ce jour.

2.3. Communications

- Les avis recommandés par le CMRHD sont approuvés par les autorités ministériels et le Comité d'analyse des réclamations et de l'imputabilité (CARI) :
 - **Avis aux entrepreneurs** : sécurisations des chantiers, délais contractuels et frais admissibles à un remboursement, conditions de soumission, etc.
 - **Avis aux chantiers** : gestion des dépenses additionnelles et des délais associés à la pandémie.
 - **Avis aux prestataires de services professionnels** : mesures sanitaires additionnelles et remplacement de ressources.



3. Les usagers

3.1 Mobilité et transport en commun

- Diminution du nombre de passagers dans les transports publics (50 % à 80 %)
 - La plupart des sociétés de transport ont un plan de continuité des services : ajustement du niveau de service en fonction de l'achalandage, ajustement des horaires;
 - Aucune fermeture de réseaux n'a eu lieu, mais des réductions de services ont été mises en place par les sociétés de transport;
 - Un plan de mise en œuvre de la relance des activités est attendu.



3.1 Mobilité et transport en commun (suite)

- Enjeux d'équité et de sécurité sociale : arbitrage pour tenir compte de tous les impacts.
- Assurer la distanciation sociale :
 - Installation progressive de cloisons, recommandation du port du masque, désinfectants, etc.
 - À partir du 13 juillet, obligation du port du couvre-visage dans les transports en commun.
 - Collaboration entre les société de transports en commun, la Santé publique, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et le ministère des Transports afin de déterminer des mesures de prévention. Un guide est maintenant accessible sur le site de la CNESST.

3.2. Prédire et comprendre le comportement des usagers

- Pas de retour direct et à court terme à la normalité.
- Il faut documenter les impacts du confinement à court terme, mais aussi les effets à plus long terme pour planifier les déplacements.

Comment mesurer l'impact du confinement sur les recours aux moyens virtuels.



Les perception post-confinement : les effets transformatifs des systèmes d'activité avec le télétravail.

3.3. Sécurité des usagers de la route

- Restrictions
- Protocoles
- Entretien

• Crédit photo La Presse et TVA nouvelles



3.3. Sécurité des usagers de la route (suite)

- Corridor sanitaire et rues piétonnes
- La ville de Montréal y est allée également de plusieurs initiatives, rendues possibles par de l'aménagement temporaire, dont les corridors sanitaires et les rues piétonnes.

Crédit photo ICI Radio-Canada



3.3. Sécurité des usagers de la route (suite)

- Guide d'aménagements temporaires pour piétons et cyclistes
 - Pour faciliter la mobilité des piétons et des cyclistes dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, le service-conseil de Vélo Québec propose un guide gratuit pour outiller rapidement les municipalités du Québec à mettre en place des aménagements temporaires.

Crédit Photo : Vélo Québec, Rue piétonne temporaire, rue Cartier, Québec



4. Les employés du ministère des Transports du Québec



4.1. Les services essentiels

Qu'est-ce qui est considéré comme un service essentiel ?

Quelles mesures de travail s'appliquent à ceux qui doivent se présenter au travail ou poursuivre leurs activités ?

LES 17 SERVICES ESSENTIELS À LA CONTINUITÉ DES SERVICES POUR LA SÉCURITÉ, LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE ÉCONOMIQUE DE LA POPULATION



Les services essentiels à la continuité des services du ministère des Transports (MTQ) sont ceux dont la perturbation ou l'interruption d'une durée variant entre zéro et huit heures pourrait mettre en péril la vie, la sécurité, la santé ou le bien-être économique des personnes dans une partie ou dans la totalité du territoire. Il ne faut pas confondre ces services avec les services essentiels en cas de grève ni avec les activités essentielles visées par les gouvernements, provinciaux et fédéraux.

GESTION DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT

EXPLOITATION DU RÉSEAU ROUTIER : MONITORING ET ENTRETIEN

- | | |
|--|-----|
| 1. Québec 511
Impact sur la sécurité des usagers du réseau de transport | BSM |
| 2. Interventions et mesures d'urgence
Impact sur la sécurité des usagers du réseau et des infrastructures sous la responsabilité du Ministère | SMT |
| 3. Veille opérationnelle
Impact sur la sécurité des usagers du réseau routier supérieur | SMT |
| 4. Surveillance des tunnels
Impact sur la sécurité des usagers des tunnels ciblés | SMT |
| 5. Déneigement et déglacage
Impact sur la sécurité des usagers du réseau et des autres infrastructures sous la responsabilité du Ministère | SMT |

MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT AUTRES QUE ROUTIÈRES (FERROVIAIRES)

- | | |
|--|-------|
| 6. Transport ferroviaire
Impact sur le bien-être économique et la sécurité en situation d'urgence | SMESM |
|--|-------|

AIDE AUX PARTENAIRES

- | | |
|--|-------|
| 7. Évacuations aéromédicales
Impact sur la santé des patients | SMEAA |
| 8. Sauvetage aérien
Impact sur la sécurité des personnes disparues ou en situation d'urgence | SMEAA |
| 9. Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU)
Impact sur la sécurité du territoire et des populations touchées par les incendies | SMEAA |
| 10. Carburant – CGER
Fonctionnalité des sites de distribution de carburant | SMSG |
| 11. Ateliers mécaniques – CGER
Impact sur la fonctionnalité du parc de véhicules gouvernementaux | SMSG |

SOUTIEN

ADMINISTRATIF

- | | |
|--|------|
| 12. Disponibilité, sécurité et protection des personnes
Impact sur la sécurité du personnel du Ministère sur les lieux de travail | SMSG |
|--|------|

TECHNIQUE

- | | |
|---|-------------|
| 13. Conception des structures
Impact sur la sécurité des structures | SMII |
| 14. Capacité portante, transport hors-norme et état des structures
Impact sur le maintien de la sécurité des structures | SMII, SMESM |
| 15. Électrotechnique et structures de signalisation
Impact sur le maintien de la sécurité des structures de signalisation et des équipements électrotechniques | SMII |
| 16. Géotechnique et géologie
Impact sur la sécurité des citoyens | SMII |
| 17. Hydraulique
Impact sur la sécurité des citoyens | SMII |

UNITÉS ADMINISTRATIVES NÉCESSAIRES AU PLAN D'ACTION POUR MAINTENIR LES 17 SERVICES ESSENTIELS :

BSM Bureau du sous-ministre, CGER Centre de gestion de l'équipement roulant, DGCSF Direction générale de la gestion des immeubles et des services partagés, DGTI Direction générale des technologies de l'information, DGF Direction générale des finances, DGSCVD Direction générale de la sécurité civile et de la veille opérationnelle, DGRH Direction générale des ressources humaines, DCOM Direction des communications, SMESM Sous-ministère à l'électrification des transports, à la sécurité et à la mobilité, SMT Sous-ministère aux territoires, SMCCSM Sous-ministère à la gestion contractuelle et à la surveillance des marchés, SMEAA Sous-ministère à l'exploitation aérienne et aéroportuaire, SMRI Sous-ministère à l'ingénierie et aux infrastructures, SMPPO Sous-ministère à la performance organisationnelle, SMSG Sous-ministère aux services à la gestion.

LES VALEURS QUI DOIVENT GUIDER LES ACTIONS DES INTERVENANTS

LA BIENVEILLANCE

LE JUGEMENT

LE FOCUS



4.2. La continuité des services

- Capacité d'une organisation d'assurer, en cas de sinistre, la poursuite d'un service essentiel selon un niveau prédéfini. Le but étant de :
 - Préserver la sécurité et la mobilité des usagers;
 - Préserver notre capacité de donner le service, peu importe l'aléa;
 - Protéger la réputation de notre organisation;
 - Agir en toute conformité par rapport aux lois, normes et règlements.

4.3. Mesures de télétravail

Accès aux postes de travail avec l'intranet.

Consolidation de l'expertise : une opportunité de former et de consolider.

Formation webinaires pour ceux qui travaillent sur le terrain et qui doivent oeuvrer momentanément en télétravail.

Garantir la sécurité des salariés par les mesures de télétravail.

4.3. Mesures de télétravail (suite)

- La mise en relation et la gestion du personnel de bureau intègrent le développement accéléré de l'apprentissage de certaines technologies, comme la plateforme de collaboration Teams.
- Assurer la sécurité des employés en télétravail :
 - Attention accrue portée aux enjeux de santé mentale des employés;
 - Partage de ressources pour les employés.

Le pont, ENTRE NOUS!



4.4. Communications internes

- Infolettres
 - Le pont entre nous
 - Mots quotidiens du sous-ministre adjoint.
 - Introduction des activités prioritaires et des équipes qui les prennent en charge.

4.5. Début du déconfinement



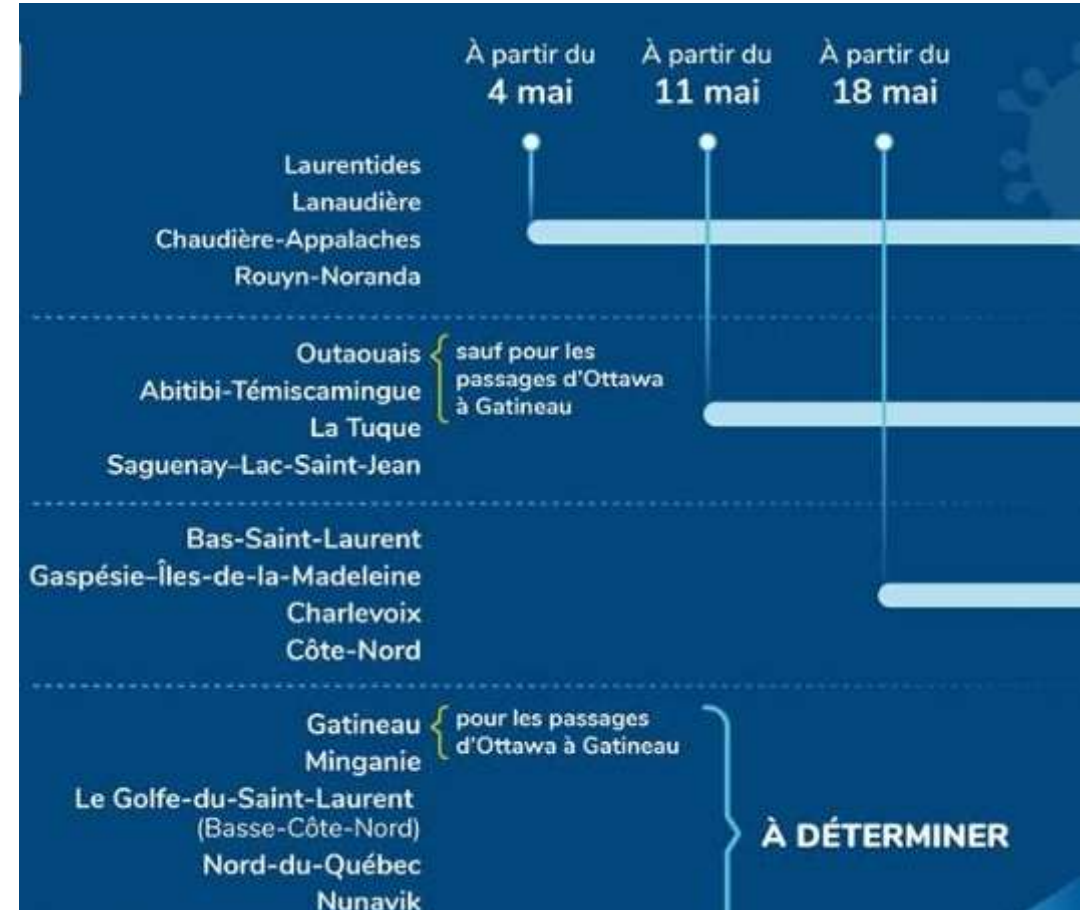
DÉCONFINEMENT GRADUEL AU
MINISTÈRE ET DES RÉGIONS



REPRISE GRADUELLE DES
ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

4.5. Début du déconfinement (suite)

- Retrait graduel des points de contrôle
- Réouverture des secteurs économiques



4.5. Début du déconfinement (suite)

- Le ministère des Transports du Québec, c'est 7500 employés
 - Stratégie ministérielle de reprise graduelle des activités en milieux de travail
 - Protocoles de sécurisation des sites de travail.
 - Télétravail sauf pour le personnel des services essentiels et des activités prioritaires liées à la relance de l'économie.
 - Favoriser le retour au travail de façon graduelle sur nos sites, en respectant les recommandations en matière de santé publique.
- La Stratégie de reprise vise la prévention en matière de santé et de sécurité des employés et le rétablissement de la totalité de nos activités sur les sites de travail d'ici la fin de la pandémie.

En conclusion

- Tous les acteurs de la communauté routière ont un rôle important à jouer en période de crise.
- Le contexte routier québécois a dû faire l'objet d'une concertation poussée pour assurer la sécurité et le respect des règles sanitaires.
- Le développement d'outils de communication avec les parties prenantes représente un élément essentiel pour structurer les activités et adapter la réponse du secteur des transports.
- Un monitoring en continu des meilleures pratiques est une condition centrale pour la gestion du déconfinement dans les mois à venir.

Merci de votre attention!

Anne-Marie Leclerc, ing. M. Ing
anne-marie.leclerc@transports.gouv.qc.ca

Sous-ministre adjointe à l'ingénierie et aux infrastructures du ministère des
Transports du Québec

Première déléguée du Canada-Québec

Présidente d'honneur de PIARC



IMPACTS DE LA LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE COVID-19

Exploitation & maintenance autoroutière

—
Mesures d'exploitation, Emmanuelle FRENEAT | 07/07/2020

EMMANUELLE FRÉNÉAT

EGIS Groupe d'ingénierie, montage, exploitation routière et aéroportuaire

EGIS ROAD OPERATION

Directrice générale déléguée

- Pilotage global des sociétés d'exploitation autoroutières
 - 4400 km en exploitation, + 40 projets exploités
 - 20 pays, 5 continents
 - 9300 collaborateurs

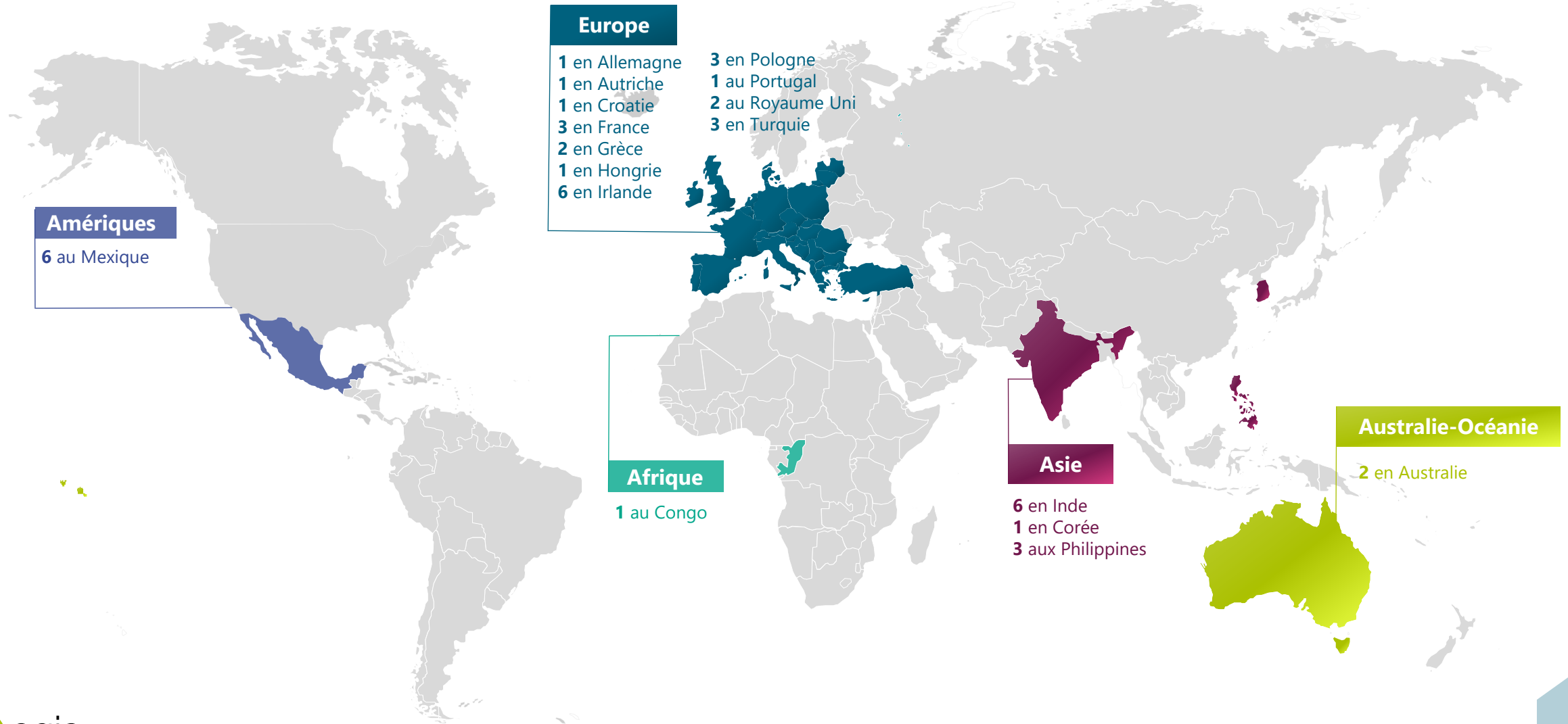
Ancien membre CT AIPCR

- CT B.1 Exploitation des réseaux / STI (2016 – 2019)
- CT 2.1 Exploitation des réseaux routiers (2011 – 2015)
- CT 4.1 Gestion du patrimoine routier (2004 – 2007)





RÉSEAU ROUTIER EXPLOITÉ PAR EGIS (4400 KM)



L'EXPLOITATION ROUTIÈRE, UN SERVICE ESSENTIEL

L'exploitation routière, un service indispensable à la bonne marche des pays

- Exemples : Congo décret du 1^{er} avril 2020, Mexique circulaire du 3 avril 2020
- Sur les 20 pays où Egis opère, seule l'Inde a décrété la suspension des services d'exploitation et de maintenance routière pendant le confinement

Au sein de l'Europe, les frontières sont restées ouvertes aux poids lourds

- Socle du trafic
- Mesures d'exploitation aux frontières
- Assurer la sécurité et le confort des chauffeurs routiers : une priorité

Objectifs

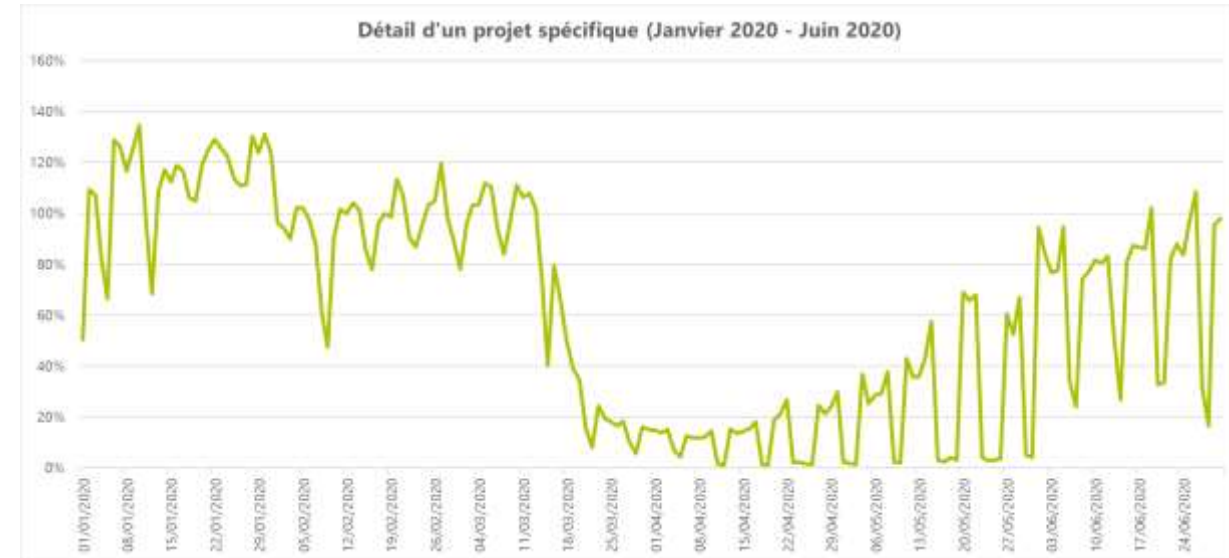
- La santé et sécurité des personnels, intervenants sur autoroutes et usagers
- La continuité du service

IMPACT SUR LES TRAFICS

Impact sur les trafics (toutes catégories) - tendances



Détail d'un projet spécifique (Janvier 2020 - Juin 2020)



MESURES INITIALES – PLANS DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ

Réévaluation des risques

- Activités critiques
- Absence de personnels
- Absence / défaillance de sous-traitants
- Rupture dans les approvisionnements (stock)

Coordination

- Définir avec chaque concessionnaire ou administration routière les circonstances qui pourraient conduire à suspendre tout ou partie des opérations

Adaptation des procédures d'exploitation

- Organisation : tours de service, navettes pour le personnel
- Planification et exécution des activités

Ressources supplémentaires

- Equipements de protection individuelle
- Sources externes de main d'œuvre pouvant être mobilisée en cas de nécessité
- Véhicules (distanciation et désinfection)
- Installations
 - ▶ Création et/ou activation de sites back-up (ex: PC d'exploitation) au cas où un site soit mis en quarantaine
 - ▶ Aménagements (ex. cabines de péage)
- Réseaux et matériels informatiques
 - ▶ Sécurité informatique (travail à distance)
 - ▶ Ordinateurs portables (difficultés d'approvisionnement)
 - ▶ Outils (y compris de communication)

INFORMATION ET COMMUNICATION

En local = au niveau des exploitations

- Multiplication des moyens de communication : réseaux sociaux internes, dispositifs d'affichage numérique temps réel entre centres (diffusion d'information + réunions)



- Flux d'informations nécessaire à la fois à la bonne transmission des informations les plus récentes et au maintien du niveau de motivation du personnel

A l'échelle du réseau de filiales d'exploitation

- +40 projets, 20 pays
- Partage régulier des bonnes pratiques et capitalisation
- Partage d'alertes santé – sécurité



Les situations d'urgence peuvent se cumuler

- Cas de la Croatie : tremblement de terre (5,3 Richter) le 22/03/2020 dans la région de Zagreb à proximité de l'autoroute A2

et accroître le niveau de tension (risques accrus d'indisponibilité de ressources, de dommages à l'infrastructure, de pertes de communication)

IMPACT SUR LES ACTIVITÉS

La sécurité – selon le contexte local

- Supervision : postes centraux d'exploitation (24/7)
 - Ségrégation des équipes
 - Activation / création de PC backup capable d'assurer la supervisions complète de l'autoroute au cas où le PC principal doive être placé en quarantaine
- Intervention sur incidents
 - Procédures et équipements pour limiter les risques de contamination entre personnel et usagers à dépanner



IMPACT SUR LES ACTIVITÉS

Le péage – selon le contexte local

- Exemples d'aménagement des cabines de péage pour limiter les contacts entre receveurs et clients
 - Dispositifs temporaires de protection pour fenêtre en plexiglas
 - Terminaux de paiement sans contact / rechargement de comptes placés à l'extérieur des cabines
- Promotion des modes de paiement dématérialisés
 - Affichage panneaux à message variable
 - Ouverture de centres d'appel supplémentaires pour favoriser les souscriptions télépéage
 - Information dans les médias
- Passage en automatisation complète sur certaines gares, avec assistance en cas de nécessité



IMPACT SUR LES ACTIVITÉS

La viabilité – selon le contexte local

- Selon les pays, interruption plus ou moins longue des chantiers
- Renforcement des permis d'intervention des entreprises
- Reprise progressive des activités de viabilité
 - Balisages pour réparations de glissières, réparation de clôtures, balayage de chaussée, pontage de fissures, hydrocurage
 - Dans la mesure du possible, accélération du programme d'entretien pour réaliser les opérations sous circulation en profitant du trafic réduit
- Les aires de service
 - Augmentation de la fréquence de nettoyage des douches et sanitaires
 - Solutions pour pallier la fermeture des restaurants
- Davantage de situations en travailleur isolé
 - Application mobile / remontée des situations dangereuses

QUELQUES ENJEUX DE LA PHASE DE REPRISE

Aspects économiques liés à la reprise du trafic

Maintenir, voire renforcer, la sensibilisation du personnel

Sécurité routière et des personnels autoroutiers

- Nombre croissant de conducteurs qui manquent d'attention



CONTACTS

www.egis.fr



Emmanuelle Frénéat

Emmanuelle.freneat@egis.fr





CRISE COVID-19 : LA SITUATION DU SECTEUR DES TRANSPORTS TERRESTRES AU SENEGAL



Mohamed LAYE (mlaye@ageroute.sn)

Chef de la Division des Grands Travaux Routiers
AGEROUTE, Sénégal

Dakar

Juillet 2020

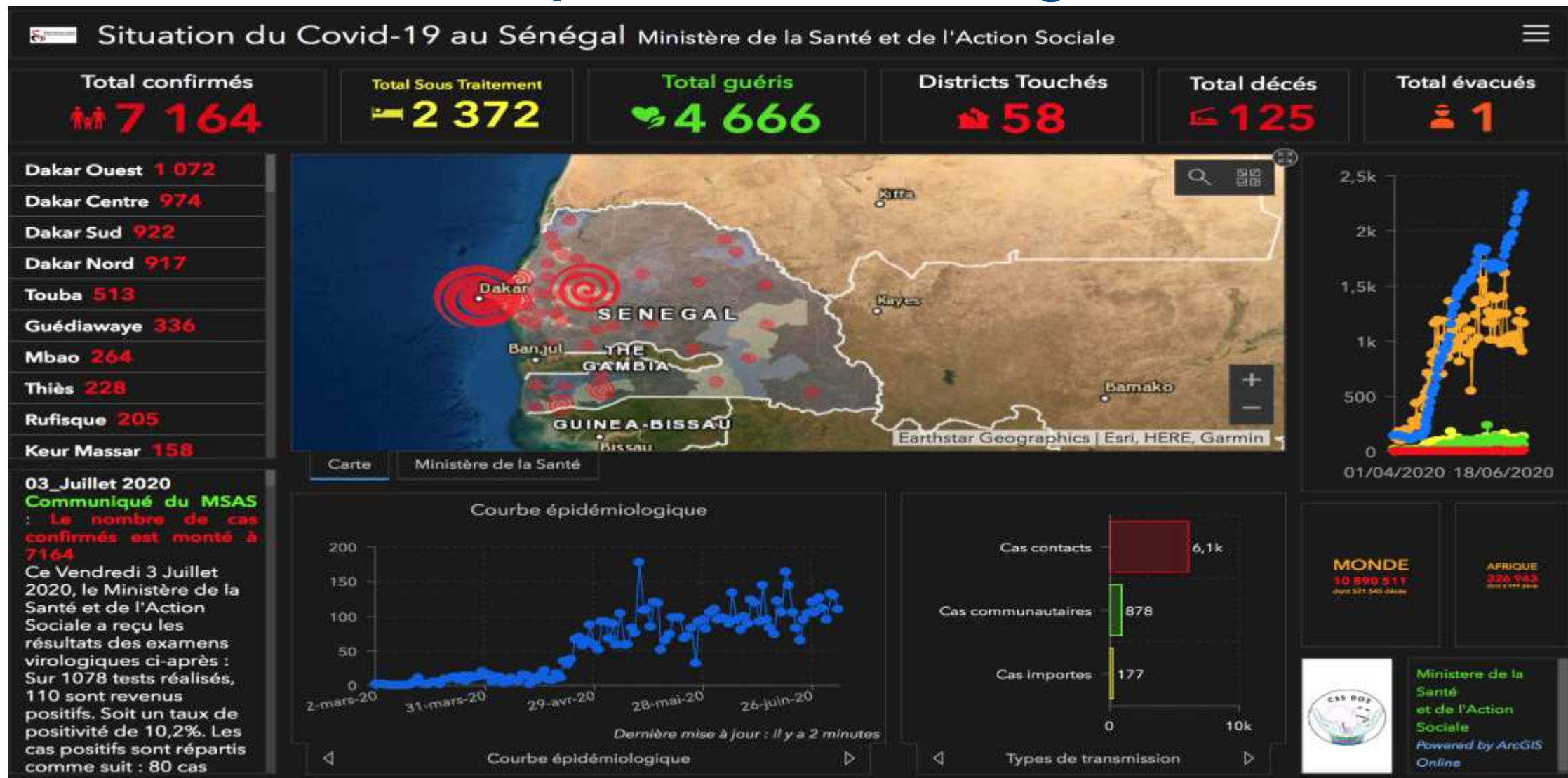


Plan de la présentation

1. La situation de la pandémie au Sénégal
2. Le Programme de riposte du Gouvernement
3. Les mesures prises par le Ministère en charge des routes et du Transport terrestre
4. Les mesures prises par l'AGERROUTE
5. Les conséquences sur la passation des marchés et les chantiers en cours
6. Le Plan de relance POST-COVID 19 : secteur des transports terrestres



1. La situation de la pandémie au Sénégal (source Ministère de la Santé et de l'Action Sociale)



2. Le Programme de riposte du Gouvernement (1/2)

- 16 mars : fermeture des écoles et universités
- 19 mars : fermeture des frontières
- 20 mars : interdiction des prières dans les lieux de cultes
- 23 mars : déclaration de l'état d'urgence et instauration d'un couvre-feu de 20H à 6H. Les transports de personnes ont été réduits et des règles d'hygiène strictes ont été imposées
- 2 avril : vote de la loi n° 2020-13 habilitant le Président de la République à prendre, par ordonnances, des mesures relevant du domaine de la loi pour faire face à la pandémie COVID-19
- 8 avril : aménagement des mesures dérogatoires au licenciement et au chômage technique
- Juin : assouplissement de la plupart des mesures

Programme de résilience économique et sociale (PRES), fonds force COVID-19 doté de **1000 milliards de FCFA (1,524 milliards d'euro)** :

- Renforcement du système de santé : **64,4 milliards FCFA**
- Renforcement de la résilience sociale des populations : **100**
- Stabilité macroéconomique et financière pour soutenir le secteur privé et maintenir les emplois : **657,6**
- Approvisionnement régulier en hydrocarbures, produits médicaux, pharmaceutiques et denrées de première nécessité : **178**

2. Le Programme de riposte du Gouvernement (2/2)

Le PRES dans le secteur des transports terrestres (infrastructures et services)

- Paiement par l'Etat d'une bonne partie de ses arriérés aux prestataires (entreprises et bureaux de contrôle) intervenants dans les projets d'infrastructures
- Subvention aux sociétés de transport public (Dakar Dem Dikk, AFTU)
- Subvention aux transporteurs privés (urbains et interurbains)
- Réouverture des transports interurbains début juin, suite à de violentes manifestations des chauffeurs

3. Les mesures prises par le Ministère des Infrastructures des Transports Terrestres et du Désenclavement (MITTD)

- Transports de personnes : limiter le nombre de passagers à la moitié du nombre indiqué dans la carte grise du véhicule. Cette mesure a été abrogée début juin 2020
- Gares urbaines de passagers : promouvoir les mesures d'hygiène (gants, masques, produits désinfectants pour les mains), de sécurité et limiter de la fréquentation ;
- Gestion des gros porteurs : éviter les regroupements dans les plateformes de chargement et limiter à 2 le nombre de personnes dans la cabine ; au niveau des postes de pesage, éviter les contacts physiques entre le personnel et les usagers et adopter les gestes barrières ;
- Exploitants d'autoroutes : prendre des mesures de protection du personnel, adapter les effectifs en fonction de l'ampleur des tâches, fournir des masques et gants au personnel, réduire les voies manuelles

4. Les mesures prises par l'AGEROUTE

Au niveau de l'Agence

- institution du télétravail pour une partie du personnel, du travail en alternance pour d'autres et réaménagement des horaires (8H-13H au lieu de 8H-17H) pour le reste du personnel qui doit continuer le travail en présentiel ;
- Retour aux horaires normaux à partir du 03 juillet 2020 ;
- mise en congé d'une partie du personnel ; interdiction des visites ; réunions en visioconférence ;
- envoi et réception des courriers par voie électronique exclusivement en dehors des correspondances ayant un caractère stratégique ;
- traitement des décomptes des prestataires comme par le passé.

Au niveau des chantiers

- mise en place d'installations propres pour le lavage régulier des mains avec du savon ;
- mise à disposition des travailleurs de produits désinfectants pour les mains, de masques et de mouchoirs à papier;
- Nettoyage régulier des locaux et des outils de travail ;
- Rappel des gestes barrière recommandés par les autorités sanitaires lors des rassemblements inévitables.

5. Les conséquences sur la passation des marchés et les chantiers en cours (1/3)

- Report des dates de remise des offres à une date ultérieure, pour les Appels d'Offres Internationaux
- Retard dans le démarrage de certains projets
- Retard dans l'exécution budgétaire
- Gestion des réclamations de délai des entreprises impactées
- Gestion des réclamations d'indemnisations pour les entreprises impactées

5. Les conséquences sur la passation des marchés et les chantiers en cours (2/3)

- Rythme d'avancement des travaux en baisse :
- Réduction des horaires de travail
- Lenteur dans l'approvisionnement des chantiers en matériaux de construction et pièces détachées ou d'usure
- Le blocage des déplacements du personnel expatrié et des prestataires de service venant de pays étrangers
- Retard dans les interventions pour réparation ou entretien de certains engins de chantier
- Augmentation des prix du transport
- Manque de maîtrise des délais de fabrication et livraison des fournitures et matériel à importer d'Europe ou de Chine
- Evocation du cas de force majeure et notification au Maître d'Ouvrage des incidences sur le coût et le délai d'exécution

5. Les conséquences sur la passation des marchés et les chantiers en cours (3/3)

La crise Covid-19 est-elle un cas de force majeure pour les marchés en cours?

« On entend par force majeure, pour l'exécution du présent Marché, tout acte ou événement imprévisible, irrésistible, hors du contrôle des parties et qui rend l'exécution du Marché pratiquement impossible, tel que catastrophes naturelles, incendies, explosions, guerre, insurrection, mobilisation, grèves générales, tremblements de terre, **mais non les actes ou événements qui rendraient seulement l'exécution d'une obligation plus difficile ou plus onéreuse pour son débiteur** ». Article 18.3 du CCAG

« En cas de survenance d'un événement de force majeure, l'Entrepreneur a droit à **une indemnisation du préjudice** subi et à une **augmentation raisonnable des délais d'exécution** » Article 18.3 du CCAG

Ainsi, la crise Covid-19 n'est pas considérée comme un cas de force majeur. Toutefois, la concertation devrait être privilégiée pour prendre en charge les incidences de la situation sur l'exécution des contrats de façon équitable.

6. Le Plan de relance POST-COVID 19 : INFRASTRUCTURES ROUTIERES (1/3)

Problèmes identifiés	Mesures préconisées	Actions/activités	Échéance
1. INFRASTRUCTURES ROUTIERES			
P1 : Enclavement et accès aux marchés et services	M11: Désenclavement interne et externe	1. Mise en œuvre du Programme de Désenclavement des Zones de Production Agricole et Minière (PDZAM).	2020-2022
		2. Construction du Second Pont de Ziguinchor	2022-2024
		3. Construction de l'Autoroute Thiès-Tivaouane-Saint Louis en PPP	2021-2024
		4. Aménagement et construction de la route Koumpentoum - Payar - Linguère - Tarrédji	2022-2025
		5. Aménagement et construction de la route Tambacounda - Nawel - Matam	2022-2025
		6. Acquisition de deux bacs pour la traversée du fleuve Sénégal et le désenclavement de zones	2021-2022
M12: Poursuivre la politique de réhabilitation des grands axes routiers	1. Réhabilitation de la Nationale 2 entre Thiès et Saint Louis		
	2. Renforcement Corridor Dakar-Bamako		2020-2022
M13: Désenclaver les zones rurales et de production	1. Mise en œuvre du Programme de désenclavement des zones de production agricole: technologie COLTRACK		2020-2022
P2: Mobilité Urbaine	M21: Améliorer la mobilité urbaine à Dakar en vue des événements mondiaux organisés par le Sénégal (Forum Mondial de l'Eau en 2021 et JOJ 2022	1. Projet d'Appui au Transport et à la Mobilité Urbaine (PATMUR 3)	2021-2024
		2. Aménagement et Elargissement de la Route Cynros-Seven Up-Malick SY	2020-2022
		3. Prolongement de la Voie de Dégagement Nord (en PPP)	2020-2022
		4. Mise en place d'une fourrière automobile et d'un service de dépannage pour la fluidité du trafic automobile	2021-2024
		5. Mise en place d'un système de régulation dynamique du trafic par feux et Réalisation de projets pilotes d'aménagements adéquats de la voirie et des carrefours en prenant en compte les transports collectifs	2021-2024
		5. Stationnement à Dakar: Aménagement de parkings payants (PPP)	2021-2024

6. Le Plan de relance POST-COVID 19 : SERVICES DE TRANSPORTS ROUTIERS (2/3)

Problèmes identifiés	Mesures préconisées	Actions/activités	Échéance
2. SERVICES DE TRANSPORTS ROUTIERS			
P6: Insuffisance et inadaptation de l'offre de transport	M61: Renforcement du parc urbain et interurbain de voyageurs et de marchandises et rehaussement de la qualité des véhicules en circulation	1. Poursuivre le programme national de renouvellement du parc de taxis, de bus et minibus	2021-2024
		2. Renouveler le parc d'autocars	2021-2024
		3. Renouveler le parc de camions et semi-remorques	2021-2024
		4. Procéder à l'extension des centres modernes de contrôle technique des véhicules routiers	2021-2024
	M62: Relèvement du parc immobilisé (150 bus Sunlong et 180 bus Ashok Leyland)	1. Effectuer un état exhaustif des lieux	
		2. Lancer le marché d'acquisition des pièces de rechange des bus Sunlong	
		3. Lancer le marché d'acquisition des pièces de rechange des bus Ashok	
	M63: Acquisition de bus adaptés pour le transport international et pour la desserte de l'AIBD	1. Elaborer un nouveau projet d'acquisition de bus en rapport avec la tutelle technique	juin-20
		2. Effectuer des missions techniques en rapport avec la coopération	sept-20
3. Rechercher des partenaires financiers locaux et internationaux		déc-20	
P7: Vétusté des infrastructures et équipements	M71: Réhabilitation et Mise en place des infrastructures structurantes pour les transports publics (dépôts, ateliers, gares et terminus)	1. Mener une étude prospective et de sécurisation de réserves foncières pour l'implantation d'aires de stationnement dans les régions de Dakar et Thiès (y compris pôles urbains)	déc-21
		2. Mettre en œuvre la restructuration globale du réseau et réaliser les aménagements urbains, y compris les gares routières et aires de stationnement à Dakar	2021-2024
		3. Réaliser des pôles d'échanges intermodaux pour renforcer la fréquentation du TER	2021-2024
	M72: Modernisation des équipements et renforcement de capacités des acteurs	1. Mettre en place des systèmes d'information et de suivi de l'exploitation	2021-2024
		2. Renforcer les capacités des acteurs et revisiter les conventions	2021-2024
		3. Mettre en place et gérer le centre de formation aux métiers du transport	2021-2024
	M73: Edification de siège et autres locaux d'exploitation pour Dakar Dem Dikk	1. Elaborer les études architecturales	
		2. Evaluer les travaux à effectuer	
		3. Déclencher les procédures de passation de marchés	

6. Le Plan de relance POST-COVID 19 : Financement (3/3)

	<i>Etat</i>	<i>Etat + Partenaires Techniques et Financiers + Partenariat Public Privé</i>	<i>TOTAL</i>
1. INFRASTRUCTURES ROUTIERES			
<i>Montant (en Euro)</i>	544 794 946	1 673 780 488	2 218 575 435
<i>%</i>	25%	75%	100%
2. SERVICES DE TRANSPORTS ROUTIERS			
<i>Montant (en Euro)</i>	176 305 616	1 086 055 842	1 262 361 458
<i>%</i>	14%	86%	100%
<i>TOTAL (en Euro)</i>	721 100 563	2 759 836 330	3 480 936 893
<i>%</i>	21%	79%	



Sandrine ROUSIC

Secrétaire francophone du Comité technique 2.1 de PIARC

Ingénieure Cheffe de Projet au Département Aménagement du Territoire
au Cerema Méditerranée



PIARC et COVID-19

7 juillet 2020



Pascal ROSSIGNY

Secrétaire francophone du Comité Technique 3.3 de PIARC

Responsable du Secteur d'Activité Gestion de Patrimoine au Cerema



PIARC et COVID-19

7 juillet 2020



Présentation du Cerema

- Le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques, placé sous la double tutelle du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.
- Expertise à l'international (partenariat avec de nombreux pays, Communauté Européenne, Banque Mondiale, etc...)

Les champs d'action du Cerema

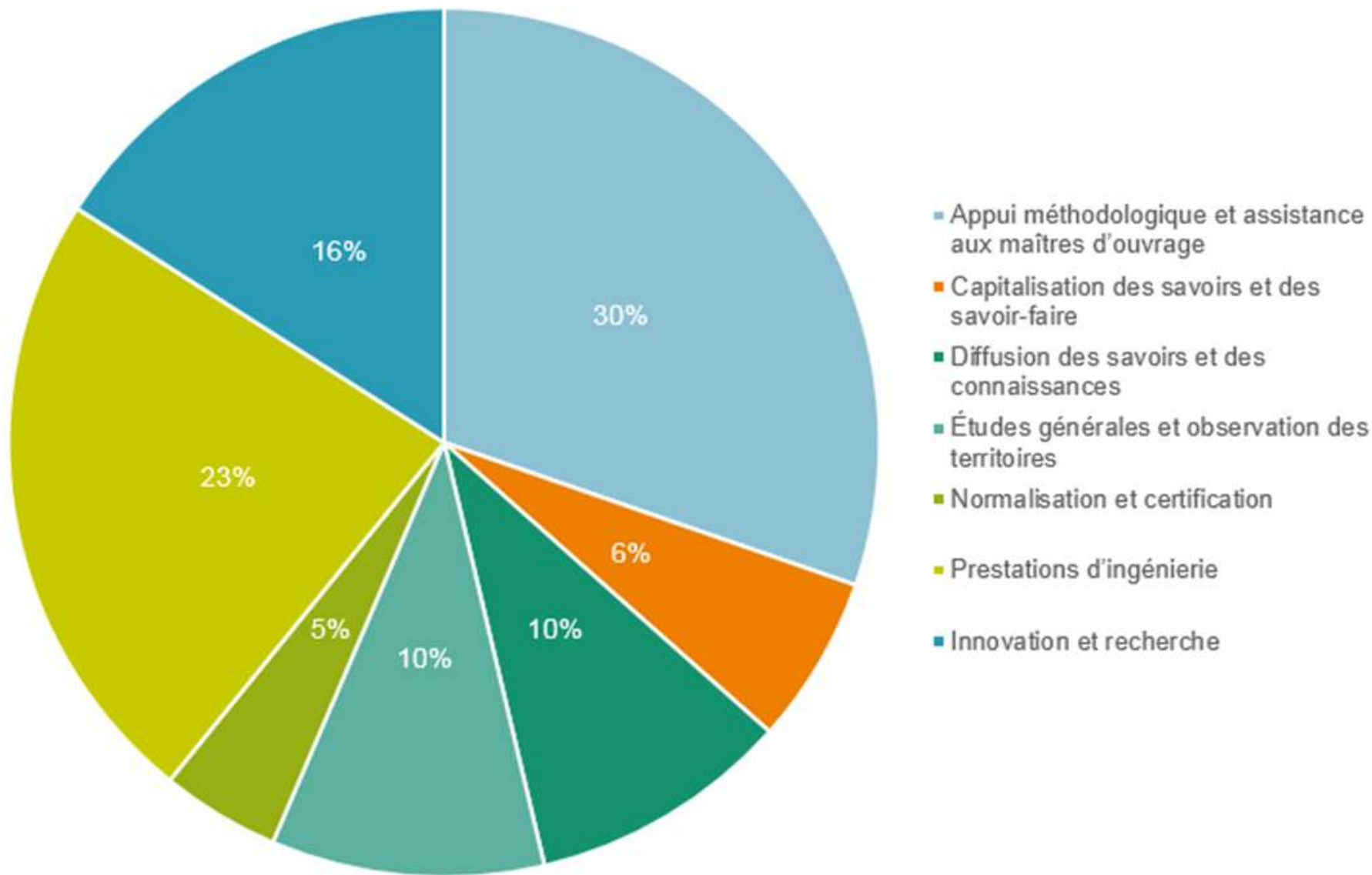


2700 agents répartis sur
tout le territoire national

400 experts et chercheurs



Intervention sur tout le «continuum»



Plan de l'intervention

L'impact de la COVID-19 sur l'activité en France

La mobilité autrement, suite à la COVID-19



L'impact de la COVID-19 sur l'activité en France

Pascal ROSSIGNY

Secrétaire francophone du Comité Technique 3.3 de PIARC

Responsable du Secteur d'Activité Gestion de Patrimoine au Cerema



PIARC et COVID-19

7 juin 2020

La pandémie COVID-19 en France

30 000 morts

Confinement à partir du 17 Mars

80% des chantiers arrêtés

Un guide établi dès Avril 2020 pour définir les modalités de reprise de l'activité

Déconfinement en plusieurs phases à partir du 11 mai 2020

Guide de préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus covid-19

- Les entreprises doivent respecter strictement les préconisations de ce guide pendant toute la période de confinement décidée par les autorités, et à défaut de pouvoir le faire, stopper leur activité sur les travaux concernés.
- Ce guide a reçu l'agrément des ministères de la Transition écologique et solidaire, de la Ville et du Logement, des Solidarités et de la Santé, et du Travail.
- Guide téléchargeable avec des fiches pratiques:

<https://www.preventionbtp.fr/Actualites/Toutes-les-actualites/Sante/Covid-19-un-guide-de-preconisations-pour-assurer-la-securite-sanitaire-sur-les-chantiers-du-BTP>

Des fiches pratiques

COVID-19

CORONAVIRUS, SE DÉPLACER EN SÉCURITÉ POUR SE PROTÉGER DANS LES VÉHICULES ET LES ENGIN DU BTP



Privilégiez le déplacement individuel dans un véhicule personnel.
Si plusieurs personnes : une personne par rang, positionnées en quinconce.



Assurez la distance d'un mètre entre les personnes.



Désinfectez systématiquement les surfaces à chaque changement d'utilisateur et d'utilisation : volant, levier de vitesse, poignées de coffre, de portes et comodors...

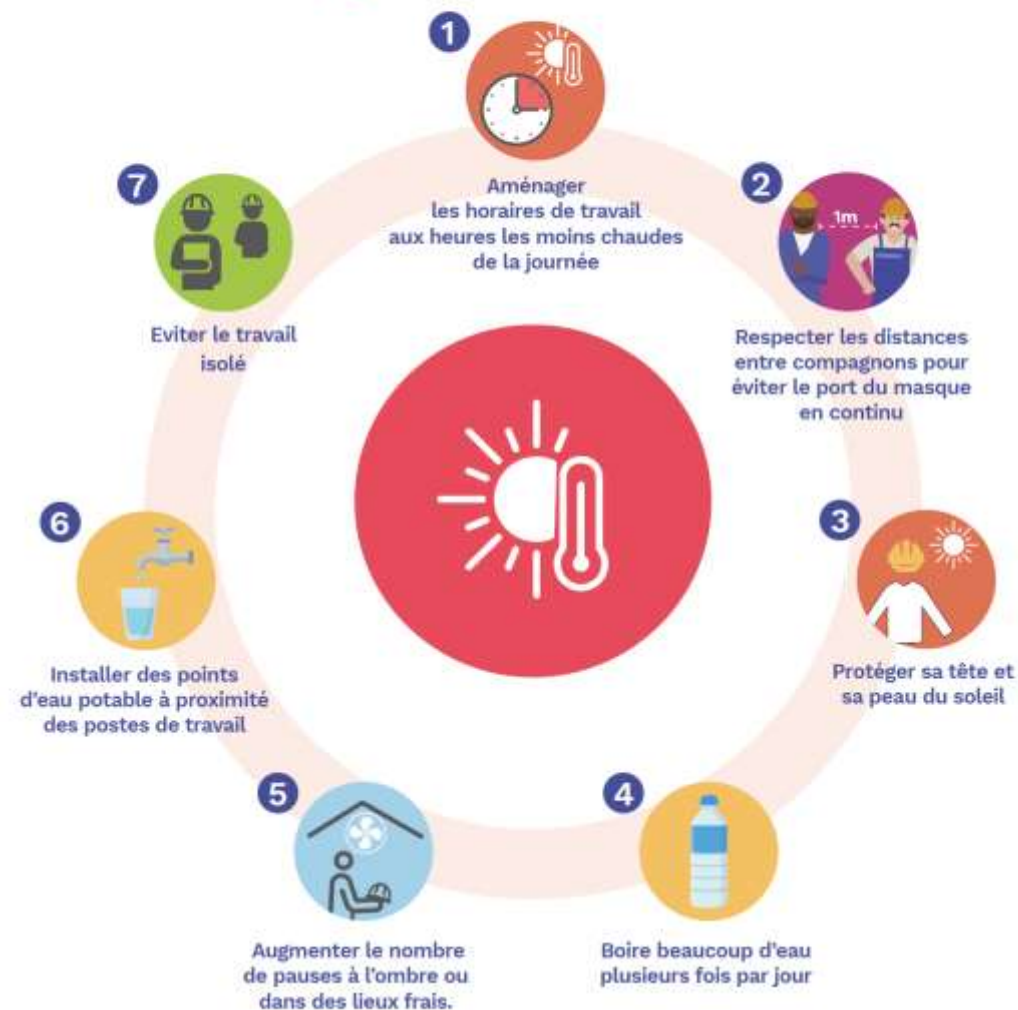


Conservez sur vous l'autorisation de déplacement de l'entreprise.

Une fiche récemment ajoutée: fiche « Canicule »

CANICULE, Travailler par forte chaleur et se protéger du Covid-19 sur les chantiers du BTP

COVID-19



Situation post-confinement

L'activité des chantiers a repris

Routes de France (syndicat des entreprises routières) redoute un recul du chiffres d'affaires des travaux routiers de 18% sur l'ensemble de l'année 2020

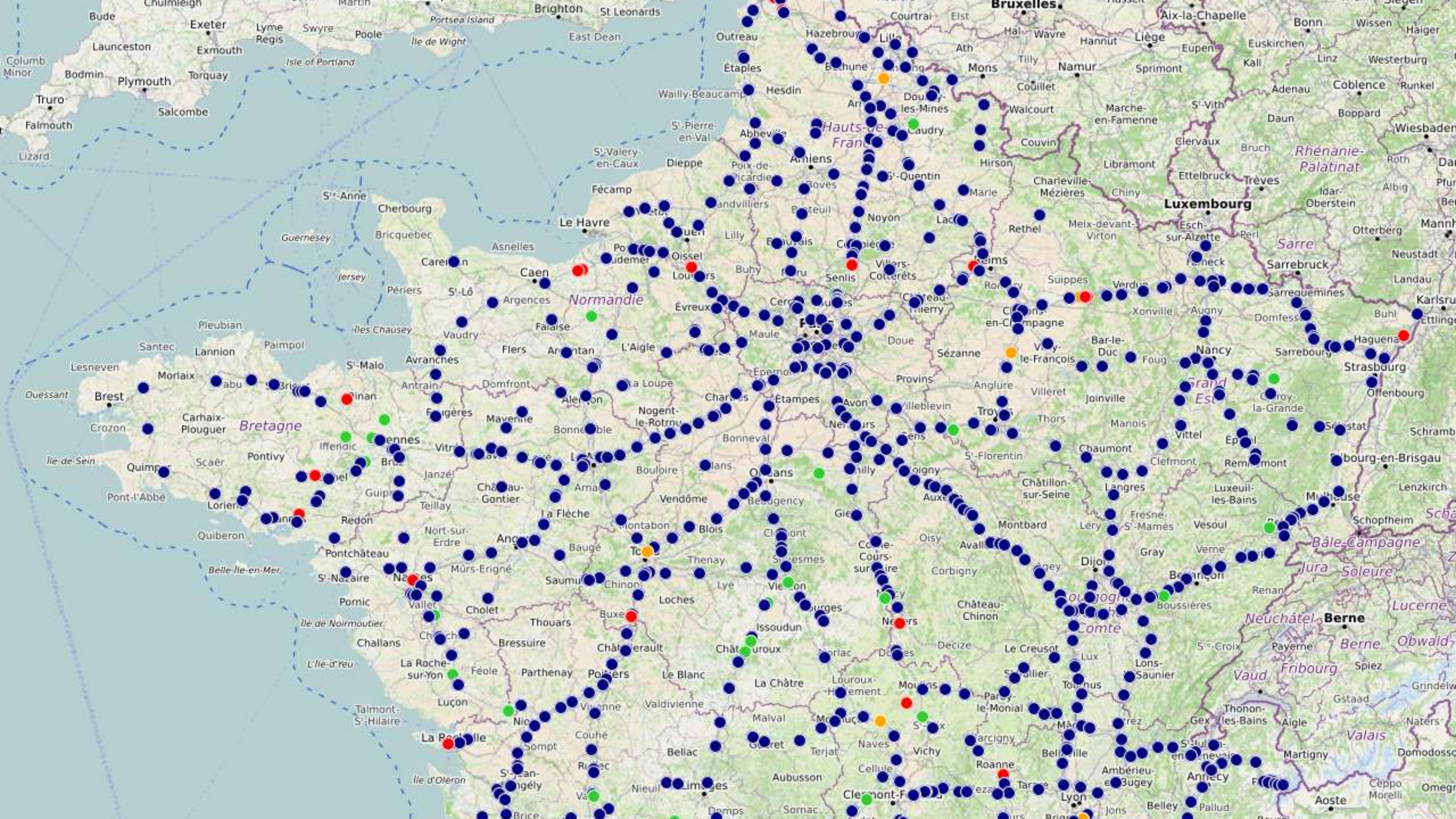
Forte attente que les nouveaux maires, élus il y a quelques jours, lancent de nouveaux travaux

Plan de relance

Transport de marchandise

- Afin d'assurer la continuité du transport de marchandises, cruciale dans la gestion de la crise du Coronavirus, il fut essentiel de maintenir ouverts les services essentiels aux conducteurs pour se reposer, se réapprovisionner en carburant, bénéficier de restauration à emporter et de sanitaires propres
- Bison Futé a mis à disposition des transporteurs la carte des aires de repos et les aires de services accessible par le lien suivant

https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/cartographie-des-haltes-pl-reseau-routier-national_433826#8/47.843/1.494



Approvisionnement

- L'approvisionnement a été parfaitement assuré tout au long de cette crise
- Les héros de cette crise sont bien sûr le personnel soignant; il convient de rendre hommage également à tous ceux qui ont permis à la population d'être approvisionnée
- En espérant ne pas vivre une 2^{ème} vague de la pandémie, il convient maintenant de travailler à la reprise économique.
- Le « jour d'après » est différent du « jour d'avant », avec de nouvelles façons de se déplacer. Sandrine ROUSIC va vous en parler maintenant



La mobilité autrement suite à la COVID-19

Sandrine ROUSIC

Secrétaire francophone du Comité technique 2.1 de PIARC

Ingénieure Cheffe de Projet au Département Aménagement du Territoire au Cerema Méditerranée



PIARC et COVID-19

7 juin 2020

Accompagner le changement des mobilités grâce à l'opportunité COVID

- Contexte national français et conséquences de la pandémie
- Accompagner les collectivités dans la mise en œuvre d'aménagements pour les modes actifs après le confinement et dans la durée

Pourquoi s'intéresser au vélo ?

- Enjeux : écologie, santé, économie, attractivité des villes
- Enjeux pour les cyclistes et les collectivités



- 1^{er} plan gouvernemental français (septembre 2018)
 - > Objectif de multiplier par trois l'usage du vélo, pour atteindre 9 % des déplacements en 2024, année des Jeux olympiques
 - > Renforcement avec la Loi d'Orientation des Mobilités (2019)



Sandrine ROUSIC – France – TC 2.1 – Webinaire covid-19 fra



En France quelques chiffres clés :

- Le vélo, une stratégie de mobilité efficace et peu coûteuse pour les collectivités
- Fracture territoriale du vélo en France : progression très forte dans les villes-centres des grandes agglomérations mais une baisse en périphérie et en milieu rural
- Fracture sociale du vélo : une progression forte parmi les actifs et notamment les cadres ; baisse parmi les enfants, les personnes âgées et les ouvriers
- 30 M de Français de plus de 15 ans font du vélo au moins une fois par an mais seulement 3,3 M quotidiennement. Ils parcourent 11 milliards de km/an.
- VAE : une progression très importante, surtout dans les périphéries, le milieu rural, parmi les plus de 50 ans et les femmes, une véritable complémentarité avec le vélo classique. Des distances plus longues, une fréquence d'utilisation plus élevée, un report majoritaire de la voiture vers le vélo
- La moyenne des Français a une fréquence de pratique du vélo plus faible que celle des Allemands de plus de 80 ans !



LES MOYENS POUR ARRIVER À 9%



100 000 KM
D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES
À RÉALISER



INVESTIR
30 €/AN/HAB
(contre 271 € pour la voiture
et 473 € pour les transports
en commun)

LE POTENTIEL EST ENCORE TRÈS FORT

Nombre de VAE vendus par an pour 1 000 habs :

FRANCE

5



PAYS BAS et BELGIQUE

25



LES FEMMES SONT L'AVENIR DU VÉLO

Plus l'usage du vélo augmente, plus la part des femmes est élevée



	% femmes	Part modale vélo
Strasbourg	47%	10%
Saint-Étienne	15%	0.5%



Post-confinement

- En France, les mesures de confinement ont entraîné une baisse inédite de tous les déplacements et une désertion de la voirie par les véhicules motorisés, laissant la place à de nombreuses **opportunités de rééquilibrage de l'espace public**.
- Lors de la sortie du confinement, il est souhaitable que de nombreux français choisissent **le vélo ou la marche** comme moyen de déplacement pour leurs trajets quotidiens, car il s'agit de **modes capacitaires permettant une distanciation physique entre les usagers**, à l'inverse des transports collectifs.
- **Le vélo est reconnu comme étant un véritable geste barrière et doit prendre une place prépondérante dans les mobilités post-confinement.**



En France, plan gouvernemental de 20 millions d'euros pour encourager la pratique du vélo au déconfinement

- Le ministère de la transition écologique et solidaire a annoncé, mercredi 29 avril, un plan doté de 20 millions d'euros pour faciliter la pratique du vélo à la sortie du confinement, **afin d'éviter notamment un report massif des transports en commun sur la voiture.**
- Ce plan gouvernemental comprend notamment :
 - > un forfait de 50 euros pour la remise en état d'un vélo (changement de chaîne, frein, pneu, dérailleur...) au sein d'un réseau référencé de réparateurs, qui seront répertoriés sur une plateforme dédiée prochainement et gérée par la FUB.
 - > le financement de places de stationnement temporaires.
 - > le financement de formations pour apprendre ou réapprendre à rouler à vélo.
 - > accélération de l'instauration dans le secteur privé du forfait mobilités durables, jusqu'à 400 euros.



Le Cerema mobilisé pendant la pandémie avec la publication de 2 guides express sur les aménagements temporaires, une série de webinaires, une offre de service adaptée aux collectivités.

7 leviers qui facilitent la circulation des cyclistes pendant le déconfinement :

- Réduire le nombre de voies affectées au trafic motorisé,
- Elargir les aménagements cyclables existants,
- Agir sur les emplacements de stationnement motorisé,
- Modifier le plan de circulation,
- Modérer la vitesse,
- Autoriser les cyclistes dans les couloirs bus,
- Mettre en place du stationnement vélo.



Sandrine ROUSIC – France – TC 2.1 – Webinaire covid-19 francophone – 7 juillet 2020



**VERS DES VILLES
ET DES TERRITOIRES
100 % MARCHABLES,
100 % CYCLABLES**

Oser des aménagements provisoires

- ▶ pour permettre aux usagers d'explorer d'autres façons de se déplacer, à l'occasion de crises (Covid-19...) mais également lors de grands chantiers, de grands événements (ludiques, sportifs, culturels) ;
- ▶ pour accélérer collectivement l'évolution vers les modes de déplacements plus durables ;
- ▶ pour aller vers des espaces publics de qualité, plus généreux et plus accueillants.

**Deux guides
« express »
facilitateurs**

Le Cerema s'engage fortement pour accompagner les acteurs des territoires vers le développement de la marche et du vélo. À cet effet, il a formalisé des recommandations pour faire évoluer les projets et les pratiques et permettre à chacun de tester et d'ajuster des solutions.



[Consulter ce guide](#)

[Consulter ce guide](#)



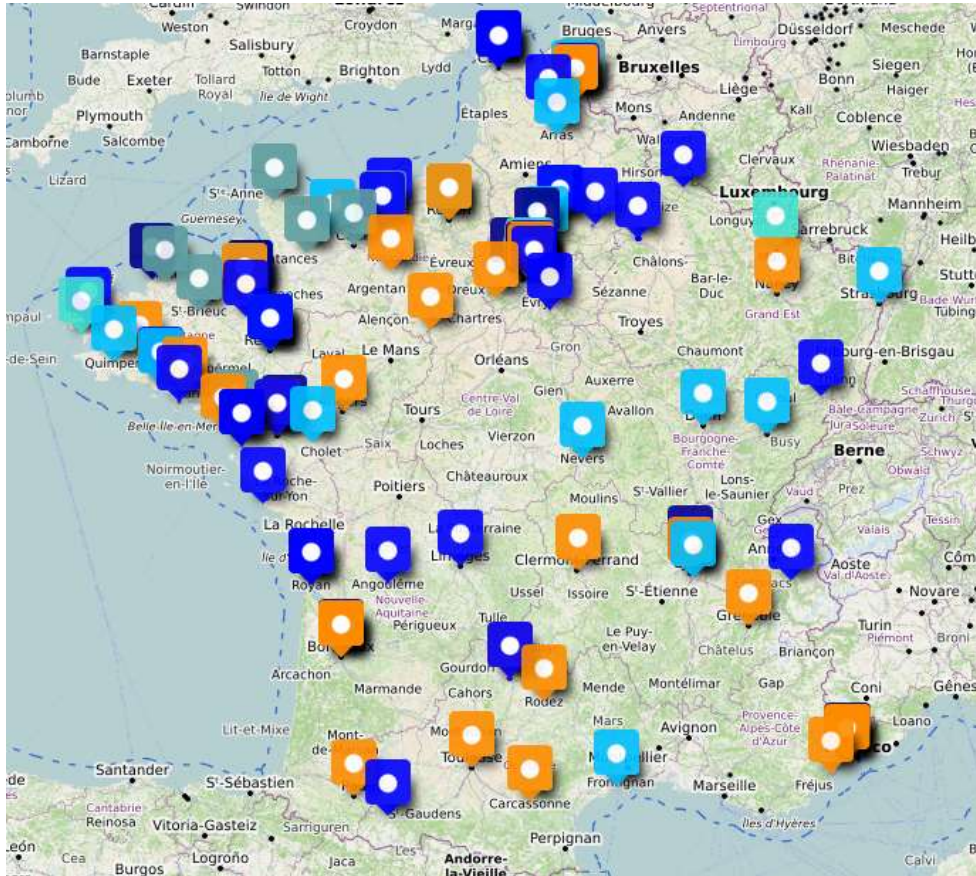
Déconfinement

- Une véritable opportunité de développer l'usage du vélo au quotidien, **durablement**.
- Un réel engouement des collectivités avec la mise en place d'aménagements en faveur des modes actifs.
- **Montrer qu'il est possible de faire autrement :** Parce qu'ils s'affranchissent des étapes classiques d'un projet, les aménagements provisoires osent une requalification rapide de l'espace public grâce à des dispositifs légers, réversibles ou évolutifs, destinés à changer la représentation mentale de l'usage des lieux et à faire évoluer les comportements. Ils peuvent être simples tout en améliorant la qualité d'usage de l'ensemble de l'espace public.



Fréquentation Vélo pendant la période post-confinement du 11 au 31 mai 2020 / à la même période en 2019 (Source : Vélo et Territoires)

	Urbain	Périurbain	Rural
Passages	+27%	+29%	+30%
Semaine	+16%	+23%	+10%
Week-end	+64%	+38%	+66%



https://umap.openstreetmap.fr/fr/map/amenagements-provisaires-pour-les-pietons-cerema_460215#6/47.033/5.208



Nouveauté FUB, carte issue du Baromètre des villes qui recense notamment les aménagements cyclables de transition, et les réparateurs agréés Coup de Pouce Vélo dans toute la France métropolitaine. Issu d'un partenariat avec Vélo & Territoires, le Cerema et le MTES, ce projet affirme Carto comme un outil d'aide à la co-décision politique locale. Il est disponible à l'adresse <https://carto.parlons-velo.fr/>.



Sandrine ROUSIC – France – TC 2.1 – Webinaire covid-19 francophone – 7 juillet 2020



Le Cerema publie une plateforme en ligne le 13 mai : dataviz.cerema.fr/trafic-routier/



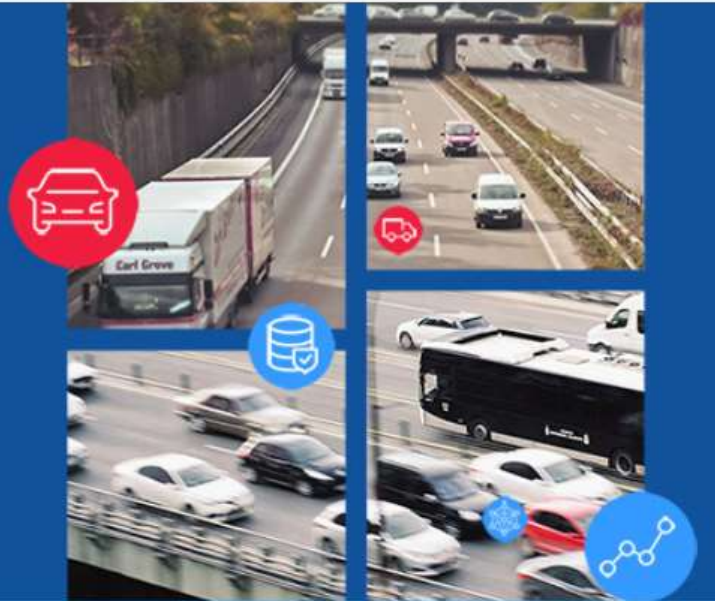
France Régions Thématiques Données À propos

Indicateurs de trafic routier en France

Découvrez l'évolution des trafics sur les autoroutes périurbaines et les voies structurantes d'agglomération (périphériques, roades, pénétrantes...) de différentes régions et agglomérations françaises, et visualisez les effets du confinement et de la reprise progressive des activités

Voir le trafic en France

Voir le trafic en région



Objectifs :

- Proposer des indicateurs permettant d'appréhender l'impact du confinement puis du déconfinement sur le trafic routier.
- S'affranchir d'autres sources de données basées sur les demandes d'itinéraire (Apple) et sur les véhicules (Google)...



Sandrine ROUSIC – France – TC 2.1 – Webinaire covid-19 francophone – 7 juillet 2020



Déconfinement : une plateforme en ligne pour suivre l'évolution du trafic routier dataviz.cerema.fr/trafic-routier/

Construits en comparant le trafic actuel à un trafic "avant crise" (via le débit moyen journalier du 13 janvier au 2 février 2020 de plus de 1200 stations de comptage), ces indicateurs reposent sur les données de trafic du réseau routier national non-concédé géré par les services du ministère de la transition écologique, et couvrent la France métropolitaine (hors Corse).

A terme, la plateforme vise à inclure également les données des principales agglomérations, des routes départementales et des autoroutes. Les données sur les voies périurbaines de certaines agglomérations (Bordeaux, Lyon, Nantes, Saint-Étienne, Strasbourg et Toulouse) ont été ajoutées à la plateforme début juin.

Cette plateforme "Indicateurs de trafic routier" sera actualisée quotidiennement avec les données de l'avant-veille, et est accessible à tous sous une licence ouverte. Elle peut constituer une aide à la décision pour les acteurs publics ou privés dans le cadre du déconfinement.

A travers ces indicateurs, il est possible d'observer l'évolution du trafic aux niveaux national, régional et local, d'effectuer des comparaisons entre régions, ou encore d'isoler le trafic des poids lourds et leur chargement moyen, ce qui permet d'évaluer la reprise de l'activité logistique.



Sandrine ROUSIC – France – TC 2.1 – Webinaire covid-19 francophone – 7 juillet 2020

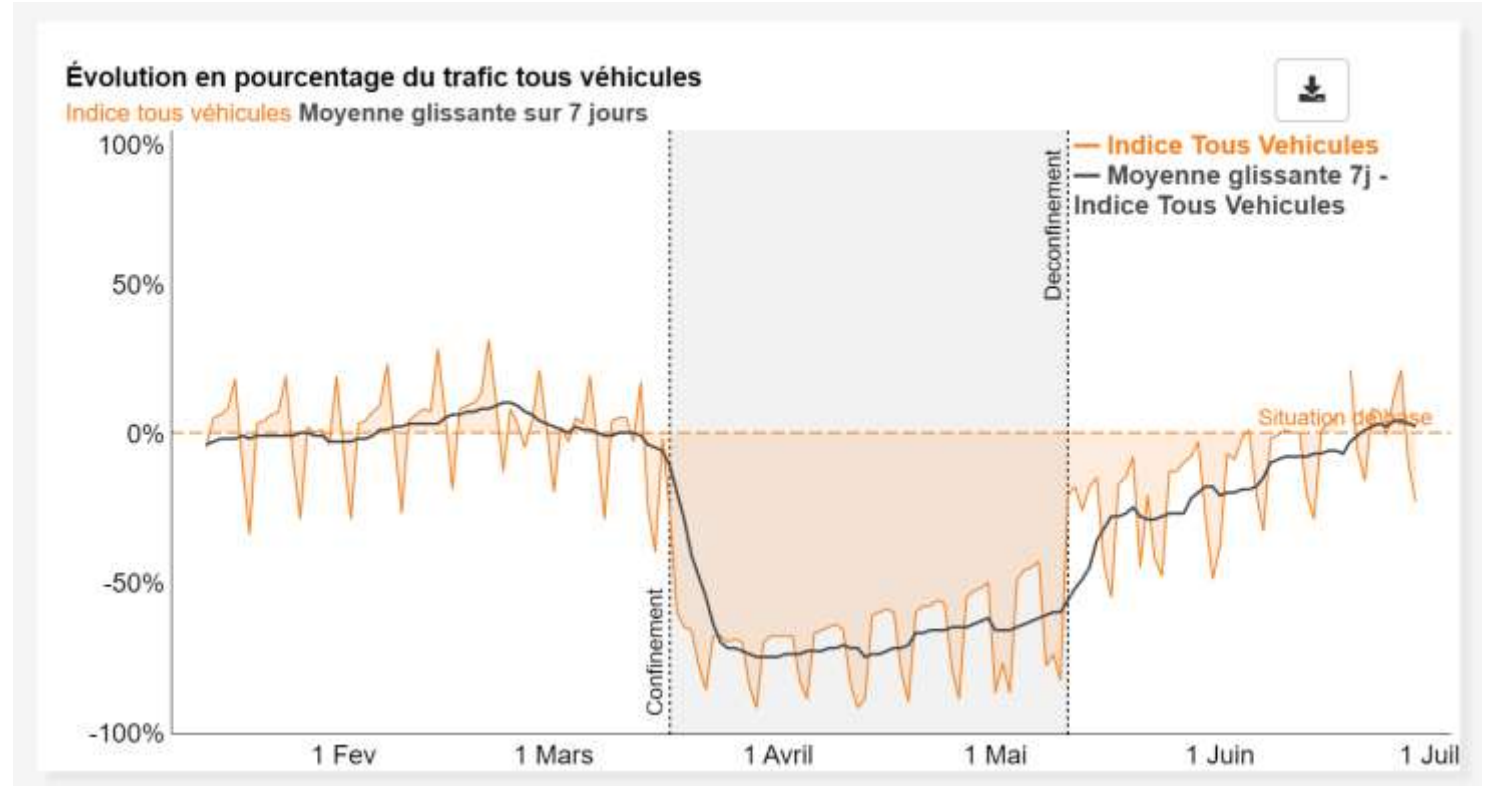


Déconfinement : Suivi de l'évolution du trafic routier

dataviz.cerema.fr/trafic-routier/

L'évolution du trafic routier dans les régions durant la crise a été identique à celle constatée sur l'ensemble de la France : seules les régions PACA et Bretagne ont connu une baisse du trafic un peu supérieure à la moyenne nationale. A l'inverse, la Normandie et la Bourgogne-Franche-Comté ont enregistré une baisse du trafic un peu moindre.

Après une chute de l'ordre de **75%**, le trafic habituel est progressivement remonté pour **atteindre -55%** lors de la dernière semaine avant le déconfinement. La semaine du 15 juin, le trafic est revenu pour la première fois à son niveau d'avant-crise. Semaine du 22 juin, le trafic enregistré était de l'ordre de 4% supérieur à son niveau d'avant-crise.



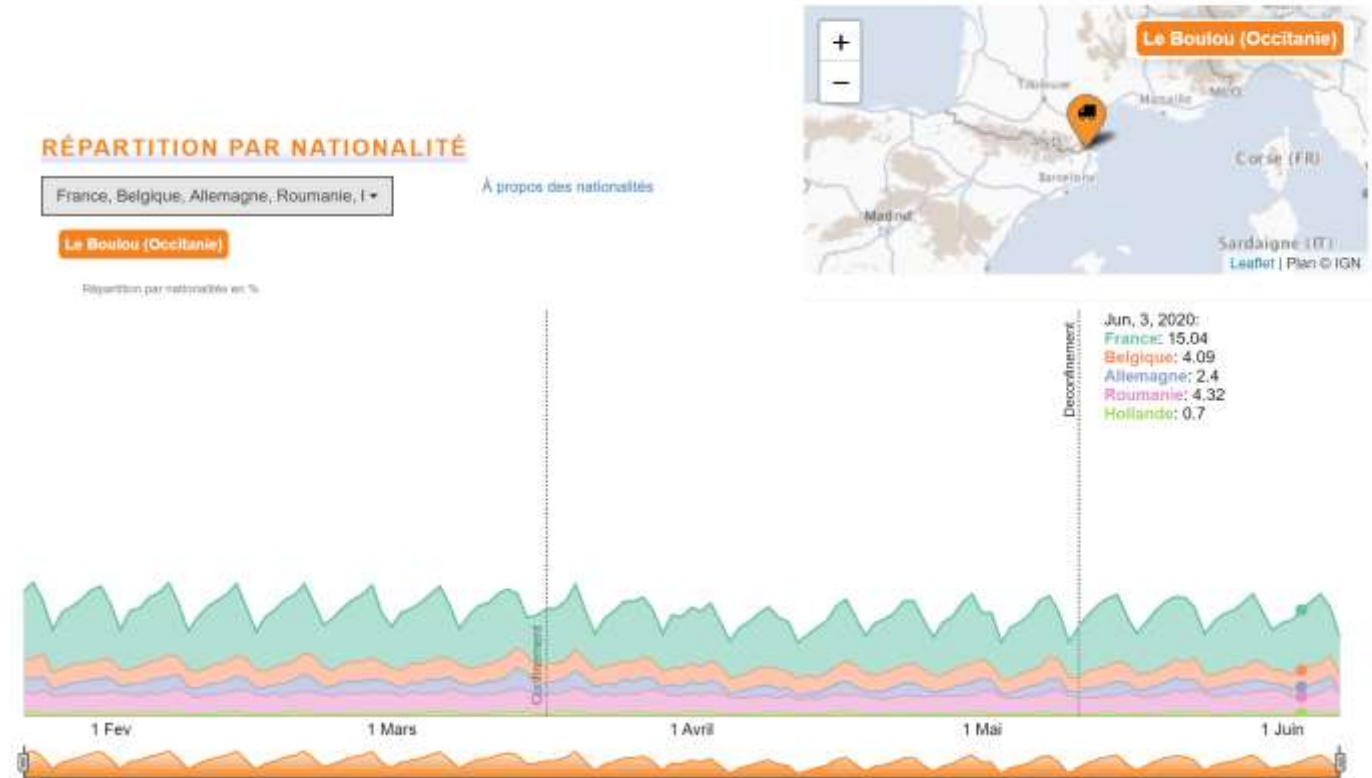
Déconfinement : Analyse du trafic poids-lourds

dataviz.cerema.fr/trafic-routier/

La baisse du trafic PL a été moins rapide durant les premiers jours du confinement, et globalement moindre. Au bout d'une semaine, le trafic PL a atteint son minimum, avec un trafic divisé par 2.

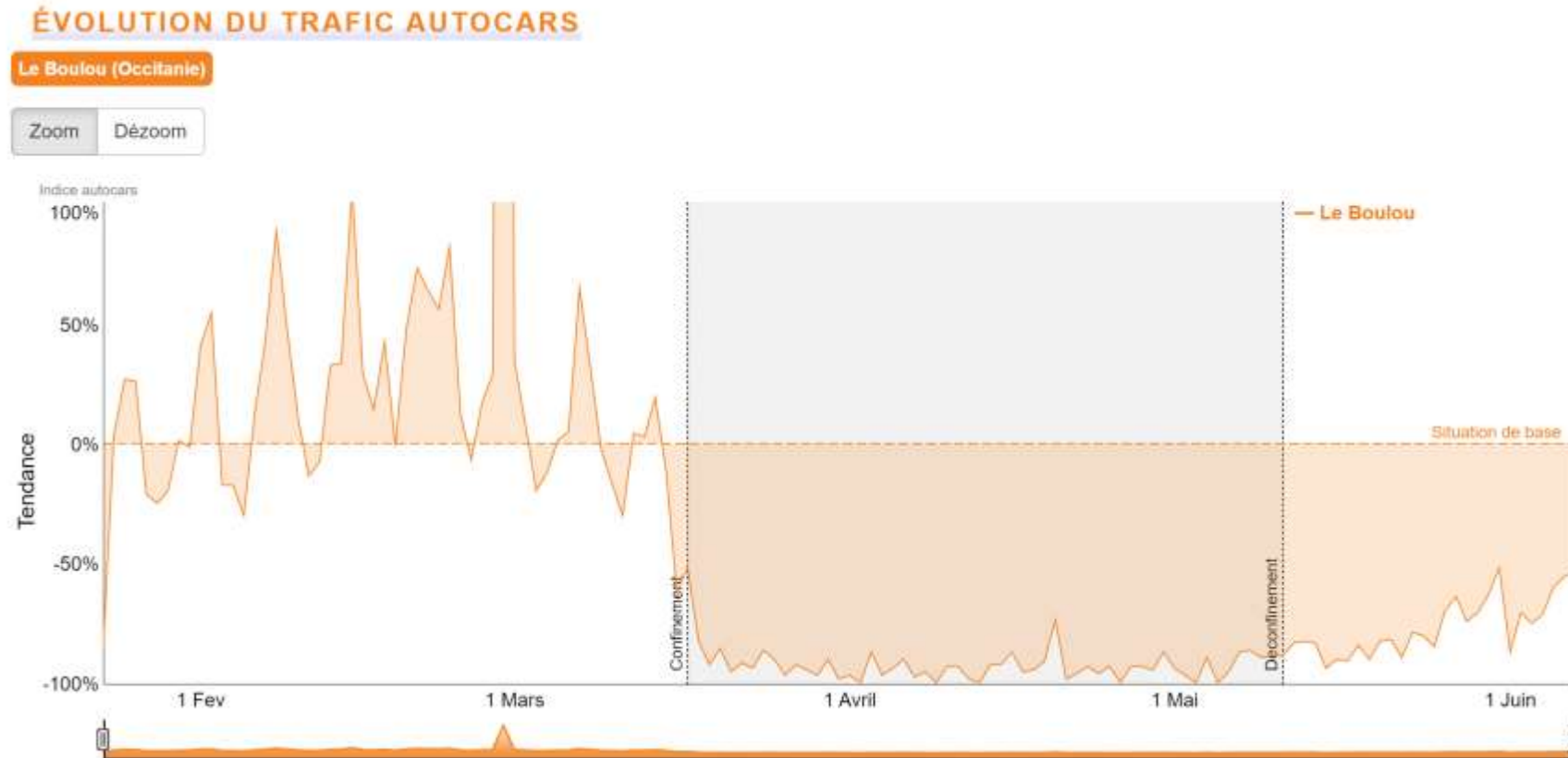
Il a ensuite connu un palier de 3 semaines avant de repartir à la hausse (-43 % en semaine 5 du confinement) pour atteindre -25 % durant la dernière semaine de confinement. Durant la première semaine de déconfinement, le trafic PL a été de 10 % inférieur au trafic habituel. Durant la seconde phase du déconfinement, il était de 0%, revenu à son niveau d'avant crise.

On note que la répartition PL entre les différents jours de la semaine est similaire à celle d'avant crise.



Autre exemple : évolution du trafic autocars

dataviz.cerema.fr/trafic-routier/



Accompagner le changement des mobilités grâce à l'opportunité COVID

- **Entretenir, adapter et penser l'après** : Les aménagements provisoires ne sont pas destinés à durer tels quels et nécessitent des adaptations par rapport aux pratiques observées. Ils peuvent préfigurer une transformation de l'espace public et nécessitent quelques améliorations (éclairage public, remplacer un quai provisoire par un arrêt de bus plus qualitatif par exemple).
- La pérennisation d'aménagements provisoires et le plan vélo en faveur des continuités cyclables hors agglomérations sont susceptibles de provoquer à plus long terme de **grandes mutations**.
- **Malgré un trafic routier revenu à la quasi normale, volonté forte de développer la part modale vélo en milieu urbain comme en rase campagne.**



Merci de votre attention



Sandrine.rousic@cerema.fr

Pascal.rossigny@cerema.fr

<https://www.cerema.fr>



World Road Association (PIARC)
Grande Arche – Paroi Sud – 5^e étage
92055 – La Défense Cedex – France



@PIARC_Roads



World Road
Association PIARC



World Road
Association PIARC



World Road
Association PIARC

www.piarc.org



Questions et réponses

Animateur : Robin Sébille

Secrétaire général adjoint



Nos intervenants aujourd'hui

- Claude Van Rooten, Président de PIARC
- Patrick Malléjacq, Secrétaire général de PIARC
- Anne-Marie Leclerc, Canada Québec - Sous-ministre adjointe à l'ingénierie et aux infrastructures, Ministère des Transports du Québec, Première déléguée du Canada-Québec, Présidente d'honneur de PIARC
- Emmanuelle Frénéat, France - Directrice générale déléguée, Egis Road Operation
- Mohamed Laye, Sénégal - Chef de Division des Grands Travaux Routiers, AGEROUTE
- Sandrine Rousic et Pascal Rossigny, France – CEREMA, Secrétaires des Comités TC 2.1 - Mobilité en milieu urbain et TC 3.3 - Gestion du patrimoine routier

Conclusion et prochaines étapes



Décharge de responsabilité

Le temps étant compté, il est probable que les connaissances et les pratiques ici partagées n'auront pas été officiellement approuvées par les autorités officielles de chaque pays.

"Les idées et les exemples partagés ici ne sont donnés qu'à titre d'illustration. Ils ne représentent pas nécessairement la politique officielle. Les idées présentées feront l'objet d'une évaluation plus approfondie et seront utilisées en temps utile pour formuler des recommandations sur la politique et la pratique. Bien que le plus grand soin ait été apporté à la préparation de ce document, aucune responsabilité n'est acceptée pour tout dommage qui pourrait être causé".

Prochaines étapes

- Nous publions les enregistrements vidéo et les présentations de nos webinaires
- Nous publions des Notes qui présentent les résultats de ces webinaires

- D'autres webinaires de PIARC sont prévus, en anglais, espagnol et français
 - Jeudi 9 juillet, en langue espagnole
 - Mercredi 15 juillet, dédié à la sécurité routière
 - Mercredi 29 juillet, webinaire de clôture

- <https://www.piarc.org/fr/Agenda-Actualites-PIARC/Coronavirus-PIARC-et-Covid-19>

Afin de permettre à chacun de contribuer, deux sondages sont désormais ouverts

- **Identifier les sujets de préoccupation :**

<https://forms.gle/cgi8WCeQYykCeNFQA>

- **Identifier les acteurs qui souhaitent partager leurs pratiques :**

<https://forms.gle/8sPYw3qhZoySQueJ9>

Ces deux liens sont également disponibles sur le site de PIARC.

L'équipe d'intervention de PIARC :

Coordonnées de l'équipe

- christos.xenophontos@dot.ri.gov
- jmblanco@fomento.es
- vgalasso@deloitte.it
- jonathan.spear@atkinsacuity.com
- s.palchetti@stradeanas.it
- caroline.evans@arcadis.com
- martin.ruesch@rapp.ch
- andreaperis@gmail.com
- yukio-adachi@hanshin-exp.co.jp
- info@piarc.org

Merci de votre attention !



Patrick Mallejacq

Secrétaire général de PIARC

patrick.mallejacq@piarc.org

@PMallejacq

World Road Association (PIARC)
Grande Arche – Paroi Sud – 5^e étage
92055 – La Défense Cedex – France



@PIARC_Roads



World Road
Association PIARC



World Road
Association PIARC



World Road
Association PIARC

www.piarc.org

